

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL

RAPPORT ANNUEL 2023





« La Maison du Lait: le centre de
compétences du lait suisse »

TABLE DES MATIÈRES

L'AVENIR AVEC LE LAIT SUISSE	2
ÉCONOMIE ET POLITIQUE	4
POLITIQUE AGRICOLE	8
MARKETING GÉNÉRIQUE	10
ORGANISATION DU MARCHÉ	12
MARCHÉ ET VENTE DU LAIT	14
PRODUCTION LAITIÈRE	16
TRANSFORMATION DU LAIT	17
PRODUCTION FROMAGÈRE	19
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	21
COMITÉ	22
RAPPORT FINANCIER: COMPTES ANNUELS 2023	24
COMPOSITION DES ORGANES	27
ORGANIGRAMME DE PSL	28
DOCUMENTATION: CHIFFRES-CLÉS	29
CONTACT ET IMPRESSUM	

L'AVENIR AVEC LE LAIT SUISSE

Le rôle central du lait dans une alimentation équilibrée a été confirmé à plusieurs reprises par les instances officielles et étayé scientifiquement: un message clair pour les consommateurs·trices. La production laitière suisse, qui se focalise sur les herbages et la durabilité, est donc sur la bonne voie. Toutefois, sur le moyen et le long terme, cette situation ne pourra durer que si le marché et la politique envoient les bons signaux aux exploitations.

L'inflation entraîne l'augmentation des prix et celle encore plus élevée des coûts

Le franc fort et les taux d'inflation parfois très élevés dans certains pays d'exportation ont quelque peu «refroidi» le marché en 2023 et c'est la production de fromage qui en a le plus souffert. Pour la première fois en effet, la Suisse est devenue un pays importateur de fromage. Dans la branche, le prix indicatif A n'a pu être maintenu à 81 centimes toute l'année que grâce à une lutte acharnée. Les importations de beurre ont, quant à elles, été réduites de quelques milliers de tonnes. En 2023, l'évolution des prix a ainsi connu une stagnation et un mouvement latéral modéré.

Début 2023, la situation géopolitique a toutefois provoqué une forte hausse des coûts de production, notamment des carburants, de l'énergie et des engrais, ce qui a contré les effets positifs de l'augmentation des recettes. Heureusement, vers la fin de l'année, la situation s'est quelque peu décrispée.

Le Tapis vert sur l'ensemble du territoire

Grâce à leur engagement, tous les producteurs·trices de lait suisses satisfaisaient aux exigences du standard sectoriel pour une production laitière durable à la fin de l'année: un franc succès et un signal clair à l'intention des consommateurs·trices, de la société et des instances politiques sur la réalité de la durabilité dans la production laitière suisse.

Pour que les atouts de la production durable génèrent également les bénéfices concrets escomptés, PSL-Swissmilk investit dans une communication générique adaptée au groupe cible. En 2023, le thème des herbages était à l'honneur et a été diffusé dans toute la Suisse à travers tous les canaux publicitaires, ce qui a permis de renforcer les messages sur le lait suisse et la notoriété de la marque «swissmilk green». L'objectif était de montrer aux consommateurs·trices suisses les avantages des produits nationaux par rapport aux produits importés.

Les jalons de la PA 2030

De (trop) nombreuses incertitudes et des signaux contradictoires émanent actuellement des instances politiques. Plus de fiabilité, de prévisibilité et, surtout, des simplifications administratives seront nécessaires. En 2023, les premiers jalons politiques ont été posés pour la future politique agricole. L'adoption rapide de la mini PA22+ a constitué une étape positive pour les producteurs·trices de lait suisses. Aussi bien les rapports sur la politique alimentaire et climatique globale que les décisions relatives au train d'ordonnances agricoles 2023 qui concernent le lait témoignent de tendances favorables pour celui-ci. Heureusement, fin 2023, les budgets agricoles pour 2024 ont également pu être équilibrés.

La Confédération recommande toujours officiellement de consommer trois portions de lait et de produits laitiers par jour. En constatant que la population n'en consomme aujourd'hui que deux portions, la Confédération a réagi ainsi dans son rapport: buvez plus de lait et consommez plus de produits laitiers! Le rapport sur le climat montre très clairement que l'empreinte écologique des produits laitiers est faible, compte tenu de leur efficacité protéique élevée, et ce, encore plus en combinaison avec le coproduit viande.

Les élections fédérales ont eu lieu à l'automne 2023. Avec beaucoup d'engagement et une bonne participation électorale des milieux agricoles, les

« Nous posons maintenant les jalons de la PA 2030. Nous devons unir nos forces! »

rapports de force ont pu être corrigés au Parlement, en faveur d'une production agricole indigène, espérons-le. Lors des précédents cycles de politique agricole, marqués par des déséquilibres sur le marché, le lait a toujours été pénalisé. Nous sommes arrivés à un point où cela ne peut plus durer. Il s'agit d'unir nos forces au niveau du travail politique concret pour que nos demandes soient mieux prises en compte dans les décisions. Les producteurs et productrices de lait suisses revendiquent des conditions-cadres politiques équitables et adaptées au marché. PSL met tout en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Nouvelle législation et Maison du Lait

Des décisions importantes ont été prises lors de l'assemblée des délégués 2023. D'une part, PSL a pu renforcer son degré d'organisation avec l'adhésion de l'organisation «Vereinigung Berner-Milchproduzenten Cremo AG (VBMC)», une condition importante pour pouvoir répondre aux préoccupations économiques et politiques des producteurs-trices. D'autre part, les élections générales de cette année ont marqué le début d'une nouvelle «législature» pour le comité de PSL. Hanspeter Kern a remis une fédération en parfaite santé à son nouveau président, Boris Beuret.

Presque en même temps, en juin 2023, les 55 ans d'histoire du siège de PSL à la Weststrasse à Berne ont pris fin. L'emménagement au nouveau siège a permis de réduire le nombre de sites de trois à deux. Le comité de PSL avait approuvé ce projet à la mi-2022. L'ensemble de l'administration de la fédération et le département marketing Swissmilk sont désormais réunis sous un même toit à la Laubeggstrasse. De plus, comme toutes les organisations partenaires des deux sites précédents ont suivi le mouvement, de nombreuses synergies peuvent être réalisées à la Maison du Lait au profit du lait suisse.

« Recommandation officielle: boire plus de lait et manger plus de produits laitiers suisses! »



Boris Beuret,
Président de PSL

Stephan Hagenbuch,
Directeur de PSL

ÉCONOMIE ET POLITIQUE

Le bien-être animal est un aspect central pour toute la branche laitière, comme l'a montré le Forum du lait 2023 de Grangeneuve. Les fournisseurs de lait de fromageries sont désormais inscrits au Tapis vert pour que l'ensemble du lait suisse satisfasse aux exigences du standard sectoriel pour le lait durable suisse à fin 2023.

« Les scandales sont presque les seuls à faire réagir les consommateurs en matière d'achats. Les informations positives sont plus difficiles à communiquer. »

Le bien-être animal: un plus

Le président de PSL, Boris Beuret, a accueilli 120 invité·es à l'Institut agricole de Grangeneuve à l'occasion du Forum du lait de PSL, intitulé «Jusqu'où le marché laitier en Suisse veut-il aller en matière de santé et de bien-être des animaux?». Il en est ressorti clairement que cet aspect revêt une grande importance pour le secteur laitier suisse et constitue un puissant argument de vente.

Transformateurs et consommateurs soutiennent le lait suisse

Matthew Robin, CEO du groupe ELSA, et Migros misent pleinement sur la branche dans le domaine du bien-être animal. En tant que représentant des secteurs de la transformation et du commerce de détail, il considère le bien-être animal comme un aspect central. Une image positive ne se construit qu'avec la collaboration de tous les acteurs. Les scandales ne sont pas permis, comme l'a confirmé Babette Sigg, présidente du Konsumentenforum. Cependant, ce sont eux qui font réagir le plus les consommateurs en matière d'achats. Les informations positives sont plus difficiles à communiquer.

Les transformateurs aussi bien que les consommateurs soutiennent la production laitière suisse.

Bien-être animal et rentabilité

Nicolas Berger, producteur de lait à Pierrafortscha, a montré qu'une production rentable n'est possible qu'avec des animaux en bonne santé et qu'il faut donc miser sur le bien-être animal. Ce dernier constitue ainsi un intérêt fondamental du producteur de lait, pour éviter une hausse accrue des coûts de production. Il a également expliqué combien les attentes de la société à l'égard des producteurs·trices sont contradictoires. Il faut par exemple que les animaux puissent sortir, mais sans émettre de CO₂. Ces conflits d'objectifs rendent la tâche des chef·fes d'exploitation difficile et les démotivent.

Une longueur d'avance en matière de contrôle

Luc Mirabito, spécialiste du bien-être animal à l'Institut de l'Élevage à Paris, a d'abord comparé les notions de bien-être et de santé des animaux. On ne peut objectivement parler de bien-être animal que pour des animaux en bonne santé. Les profanes portent très souvent un jugement émotionnel et donc erroné sur l'élevage: un animal au pâturage n'est pas forcément en bonne santé, et un animal à l'étable n'est pas forcément malade.

Dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) et du Green Deal, les



Table ronde au Forum du lait 2023 avec Grégoire Nappey, animateur, Matthew Robin, Babette Sigg, Nicolas Berger et Luc Mirabito.



Forum du lait: présentations et enregistrement vidéo



PSL s'est vivement opposée à l'octroi d'une demande de trafic de perfectionnement pour la fabrication de fromage à pâte mi-dure.

prescriptions en matière de bien-être animal deviennent de plus en plus strictes dans l'UE et se rapprochent dans certains domaines de la législation suisse. L'avance de notre pays s'amenuise donc, mais persiste en matière de contrôle. Pour l'instant, la grosse machine européenne n'est pas en mesure de faire appliquer ses règles avec rigueur.

Pas de trafic de perfectionnement pour les fromages à pâte dure et mi-dure

En mai, PSL s'est vivement opposée à l'octroi d'une demande de trafic de perfectionnement pour la fabrication de fromage à pâte mi-dure.

L'administration des douanes accorde une réduction ou une exonération des droits de douane pour les marchandises importées temporairement pour être ouvrées, transformées ou remises en état, si aucun intérêt public prépondérant ne s'y oppose. Le trafic de perfectionnement est accordé pour les produits agricoles et les produits agricoles de base lorsque des produits indigènes similaires ne sont pas disponibles en quantité suffisante ou que le handicap de prix des matières

premières ne peut pas être compensé par d'autres mesures pour ces produits.

Concurrence pour le fromage suisse

Le trafic de perfectionnement est un instrument pour l'industrie alimentaire (poudre de lait spéciale, biscuits, chocolat, aliments pour enfants, etc.). Le marché du fromage entre la Suisse et l'UE est entièrement libéralisé. Les désavantages de prix sont compensés par le supplément pour le lait transformé en fromage: 10 centimes par kilo de lait pour le lait transformé en fromage et 5 centimes pour le lait commercialisé.

La requérante de la demande contestée par PSL transforme environ 50 millions de kilos de lait et se profile largement avec les atouts du lait suisse sur son site internet. Le fromage prévu pour le trafic de perfectionnement (pâte mi-dure, gras, affinage jusqu'à 6 mois) présente un gros potentiel compétitif face aux fromages suisses traditionnels sur le marché cible.

Pression sur le prix du lait

Si le trafic de perfectionnement est autorisé pour la production de fromage, les efforts de la branche entière visant à

augmenter la valeur ajoutée seront anéantis. Il est inacceptable qu'on exerce à nouveau une pression sur le prix du lait par le trafic de perfectionnement dès qu'il y a un peu moins de lait et que les mécanismes ordinaires du marché devraient se déclencher.

« En principe, le trafic de perfectionnement n'est pas un instrument pour l'industrie fromagère. »

Tapis vert pour l'ensemble du lait suisse

Tous les producteurs-trices de lait commercialisé devaient s'inscrire au standard sectoriel pour le lait durable suisse jusqu'à la fin 2023. Au deuxième semestre, cela a notamment été le cas des fournisseurs des fromageries: un pas important, car dès 2024, la crème destinée à la production de beurre issue des fromageries doit également satisfaire aux exigences du Tapis vert.

« Des programmes pour le climat similaires vont être développés en dehors du secteur laitier. »

Deuxième phase facultative

En 2023, l'IP Lait s'est penchée sur le développement du Tapis vert. Le comité s'est accordé sur un train de mesures supplémentaires facultatif à partir du 1.1.2025, qui doit contenir les points suivants:

- Le transformateur de lait décide, en fonction de ses possibilités de vente, de la quantité de lait avec exigences supplémentaires qu'il achète.
- Le producteur de lait décide s'il veut participer au programme et livrer du lait dans ce segment et pour combien de temps. Si l'offre est supérieure à la demande, l'acheteur de premier échelon établit une liste d'attente.
- Un supplément fixe est versé par kilo de lait pour les quantités convenues, produites selon le programme supplémentaire. La base de calcul des prix indicatifs de l'IP Lait reste inchangée.

Calculateur d'empreinte climatique

Le principal intérêt commun d'un programme supplémentaire réside dans l'introduction d'un calculateur d'empreinte climatique pour mesurer les émissions du lait (quantité de CO₂/kg de lait). L'objectif est de déterminer les émissions pour permettre un état des lieux en comparaison européenne.

La rémunération de la réduction des émissions serait ensuite discutée entre les partenaires du marché, en dehors de l'IP Lait (réduction/économie de tonnes de CO₂).

Pas d'accord sur la rétribution de la phase 2

Au cours de l'année sous revue, aucun accord n'a été trouvé au sein de l'IP Lait concernant la rétribution de ce programme supplémentaire pour les producteurs. Une compensation raisonnablement équitable des charges est un impératif pour les représentants des producteurs au sein de l'IP Lait. Toutefois, les transformateurs et le commerce de détail ne se sont pas montrés prêts à accorder une telle rémunération lors des négociations. Le programme supplémentaire (phase 2) n'a pour l'instant pas abouti à l'échelon de l'IP Lait. Les discussions seront poursuivies en 2024.

Des programmes pour le climat similaires vont être développés en dehors du secteur laitier. La branche laitière suisse n'est pas renforcée par cette situation et il existe un risque de division au sein des producteurs suisses de lait.



Dans toute la Suisse, les producteurs·trices de lait communiquent de manière bien visible sur la durabilité de leur production.



POLITIQUE AGRICOLE

En 2023, les producteurs de lait ont dû à nouveau s'opposer à un changement de système pour le versement des suppléments laitiers – avec succès. Lors du débat sur le budget fédéral, des coupes au détriment de l'industrie laitière ont pu être annulées.

« De nombreux éléments ne sont compris que par quelques experts. La réglementation est manifestement beaucoup trop conséquente. »

Train d'ordonnances agricoles 2023

Début mai, le comité a remis sa prise de position sur le train d'ordonnances agricoles 2023, avec les propositions de modification des ordonnances agricoles prévues pour début 2024.

PSL a été surprise de recevoir à nouveau un paquet aussi important de modifications. Certaines dispositions doivent être modifiées avant même d'avoir été appliquées. De nombreux éléments que les agriculteurs·trices doivent appliquer ne sont compris que par quelques experts. La réglementation est manifestement beaucoup trop conséquente.

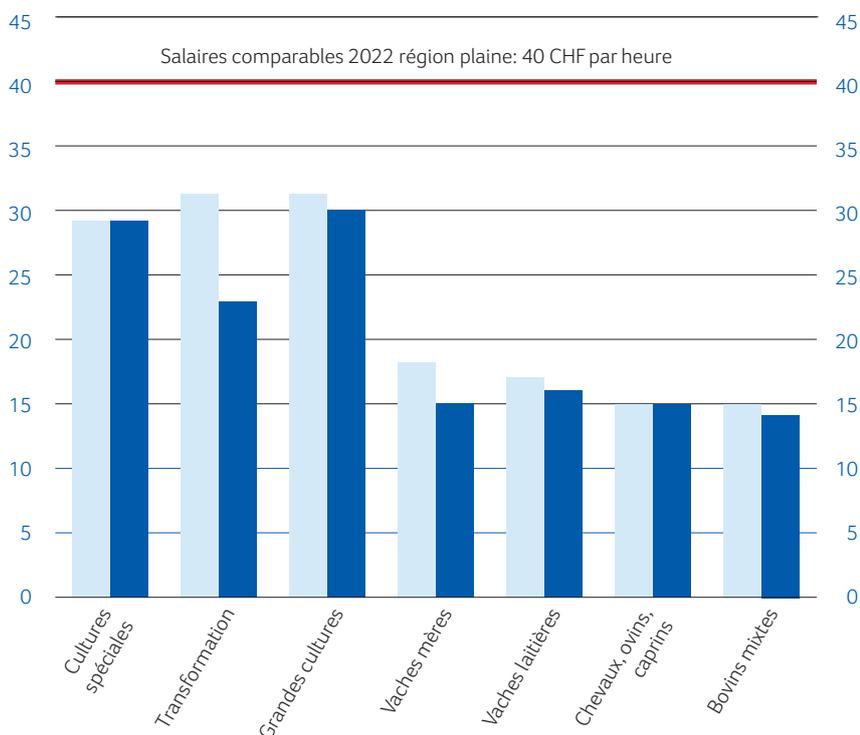
Pas de réallocation des paiements directs

PSL rejette avec véhémence la réallocation des paiements directs au détriment des détenteurs·trices de bétail laitier. Il est inacceptable de leur imposer de nouvelles exigences tout en réaf-

fectant les moyens financiers aux programmes de production végétale. Quand de nouveaux programmes sont lancés, que les agriculteurs s'inscrivent et que les contributions sont réduites avant même leur mise en œuvre, on perd confiance dans les autorités. PSL critique cette politique «de va et vient» et a insisté pour que les nouvelles baisses annoncées pour la contribution à la sécurité de l'approvisionnement, les contributions à la biodiversité de niveau de qualité 1, les contributions SST et la contribution pour une durée de vie productive plus longue ne soient pas appliquées.

PSL a aussi demandé que le système des paiements directs soit plus stable et ne subisse aucune modification majeure avant la prochaine PA. Les coupes dans les secteurs de production où le salaire horaire est déjà le plus bas en particulier doivent être rejetées.

Revenu du travail de l'agriculture des branches de production (unité de main-d'œuvre- frs/h)



Les revenus dans la production laitière sont insuffisants. Les coupes budgétaires qui touchent ce secteur sont absolument incompréhensibles.



Lovely et la biodiversité: une vraie histoire d'amour. Trop fort.

Les vaches qui pâturent font partie d'un cycle biologique. Elles entretiennent les prés suisses, et augmentent le potentiel de fixation du CO₂ et la biodiversité. swissmilk.ch/durable

Suisse. Naturelement.

Le lait et les produits laitiers suisses. Trop fort.



swissmilk

Comme pour le climat, les vaches laitières font partie de la solution pour la biodiversité. Les Producteurs Suisses de Lait ont thématiqué ce message avec une campagne d'affichage marquante.

Un programme de pâturage plus flexible

Dans le programme de pâturage, PSL a insisté pour que la disposition qui fait porter l'exigence sur tous les animaux d'une catégorie soit biffée. Elle l'avait déjà demandé lors de l'audition au sujet de la trajectoire de réduction. Des surfaces de sortie séparées ne peuvent pas être aménagées pour les veaux et les taureaux. Par ailleurs, pour des raisons de protection et de bien-être des animaux, les jeunes veaux ne peuvent pas être sortis en cas de forte chaleur, de froid ou de pluie.

Pas de changement de système

Une fois de plus, PSL et l'ensemble du secteur laitier s'opposent avec véhémence au versement direct du supplément pour le lait transformé en fromage et du supplément pour le lait de non-ensilage. Les raisons principales sont les suivantes:

- Aujourd'hui, les producteurs-trices de lait reçoivent les deux suppléments avec la paie du lait. Les producteurs de fromage ont intérêt à remplir rapidement les rapports de TSM pour recevoir l'argent. En cas de versement direct des suppléments, si l'annonce est réalisée à temps auprès de TSM, les paiements seront versés un mois plus tard par la Confédération, voire plus

tard encore en cas d'annonce tardive. Les producteurs-trices de lait dépendraient alors du rythme auquel les transformateurs font leur annonce pour le paiement des suppléments.

- Si le lait n'est pas entièrement transformé en fromage, les décomptes de la paie du lait sont beaucoup plus compliqués. La transparence diminuera pour les deux suppléments.
- Les suppléments versés directement pourraient être perçus comme des paiements directs et exercer une pression sur les prix, tant pour l'achat du lait que pour la vente de fromage (surtout à l'exportation). Cela affaiblirait la filière du lait de fromagerie.
- Le Parlement a décidé d'adapter la loi sur l'agriculture. Le principal argument des autorités en faveur du versement direct (risque de défaillance ou double paiement) a été écarté.

Non à l'initiative pour la biodiversité

Début juin, PSL a cosigné une lettre adressée aux conseillères et conseillers aux États concernant l'initiative populaire «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage» (initiative bio-diversité). Par cette lettre, dix organisations professionnelles de l'agriculture demandent aux parlementaires de rejeter aussi bien l'initiative que le contre-projet indirect.

Tous deux sont trop extrêmes et limiteraient fortement la marge de manœuvre et de développement des cantons, mais aussi de l'agriculture, du secteur de l'énergie et des zones rurales. Le contre-projet indirect dépasse même les exigences de l'initiative sur plusieurs points et ne crée pas la pondération espérée.

Finances fédérales: budget 2024 presque identique à celui de 2023

Dans le cadre de mesures d'économie, le Conseil fédéral a prévu des coupes importantes dans le budget agricole. Il a supprimé 55 millions de francs rien que pour les paiements directs. La Confédération avait prévu d'autres coupes dans l'élevage et la promotion des ventes. Le Parlement a largement corrigé le tir. Cela n'a pas été entièrement possible pour la promotion des ventes et les contributions pour le contrôle du lait.

Prises de position 2023

- Ordonnance sur la chasse, 10 janvier
- Paquet d'ordonnances sur les denrées alimentaires, 24 janvier
- Paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2023, 28 mars
- Aide à l'exécution pour la protection de l'environnement dans l'agriculture, 4 avril
- Paquet d'ordonnances agricoles 2023, 2 mai
- Formation agricole initiale, 16 mai
- Stockage obligatoire de denrées alimentaires, 9 août
- Ordonnances concernant l'importation, le transit et l'exportation d'animaux et de produits animaux, 22 novembre
- Ordonnances sur les sous-produits animaux et la valorisation des sous-produits animaux comme aliments pour animaux ou comme engrais, 22 novembre



En Suisse, pays d'herbages, les vaches laitières favorisent la biodiversité. Plus d'informations sur notre site.



Prises de position

MARKETING GÉNÉRIQUE: ENSEMBLE POUR LE LAIT SUISSE

Les herbages et le lait suisses s'accordent parfaitement: cette spécificité importante de la Suisse est présentée à la population.

Grâce aux affiches et aux spots télévisés sur les herbages suisses, aux nouvelles vidéos explicatives, aux entretiens avec des experts et expertes et aux invités et invitées de marque, une multitude d'informations ont été fournies lors d'événements dans toute la Suisse.

Journée du Lait Suisse

Le 22 avril 2023, la Suisse a célébré la Journée du Lait Suisse. Dans tout le pays, plus de 100 sites ont mis à l'honneur le travail des familles paysannes et le lait produit de manière durable. Boris Beuret, nouveau président de PSL, était également de la partie.



Boris Beuret en pleine distribution de savoureux produits laitiers.

« Cette année encore, plus de 100 000 consommateurs et consommatrices ont été touchés. »

Nous remercions nos nombreux partenaires, dont Aldi Suisse et Lidl Suisse pour leur première participation. La prochaine édition aura lieu le 20 avril 2024.

Proche de la population

Swissmilk a proposé de savoureux produits laitiers à l'occasion des festivals estivaux: au Paléo à Nyon, au Gurten, à Saint-Gall et à Frauenfeld. Cette année encore, elle était partenaire d'Allianz Cinema et ses séances de cinéma en plein air. Chaque visiteur et chaque visiteuse a reçu avec son billet un bon pour une glace gratuite. En outre, grâce au

soutien actif des femmes rurales, la Journée du lait à la pause, fin octobre, a été un temps fort.

« En 2023, les événements Swissmilk ont permis de générer plus d'un million de contacts et de distribuer plus de 600 000 portions de lait. »

Campagne de sensibilisation sur les herbages

Plus d'un quart de la surface suisse est utilisable pour l'agriculture, mais seules certaines zones se prêtent à la culture directe de denrées alimentaires. De nombreux consommateurs et consommatrices ne sont pas conscients de ces faits concernant les herbages suisses. C'est pourquoi le mois d'avril et l'automne ont été placés sous le signe de la «communication sur les herbages». Une campagne avec de nouveaux visuels a été diffusée en automne ainsi que de nouveaux spots TV avec Charles Nguela.

« De nombreux consommateurs et consommatrices ne sont pas conscients de ces faits concernant les herbages suisses. »

Pâques avec Sarina Arnold, ambassadrice du beurre

À Pâques, le beurre est à la fête. Sarina Arnold, la «jeune fille au beurre» d'anciennes publicités, le sait bien. Présente sur différents canaux, elle reste une ambassadrice de choix pour le beurre, notamment auprès des jeunes familles.

Bonne nouvelle: Le Beurre et Floralp sont vendus en Suisse sous le label swissmilk green.



La Suisse, pays d'herbages

Swiss-quiz

Le Swiss-quiz a de nouveau été lancé lors de la Journée du Lait Suisse. Pour participer au tirage au sort, il fallait mettre à l'épreuve ses connaissances sur l'économie laitière suisse. En 2023, le quiz a confirmé son grand succès avec plus de 75 000 participants et participantes.

Informations nutritionnelles importantes: trois portions de lait sont recommandées

Swissmilk réalise un important travail d'information dans le domaine de l'alimentation, soit avec d'autres spécialistes lors du symposium annuel sur la nutrition ou dans le cadre de la campagne d'information comparant les protéines du lait et les protéines végétales. Une étude récente d'Agroscope le confirme: les boissons végétales ne sont pas équivalentes au lait de vache. Sur cette base, Swissmilk a diffusé des publi-reportages pour montrer que, sous différents angles, les boissons végétales ne sont pas une alternative au lait suisse. Ces publi-reportages ont eu un grand écho et le sujet a été largement repris dans les médias, au-delà de notre communication. Dans la nouvelle Stratégie Climat de la Confédération, le lait continue par ailleurs de représenter une part substantielle de l'alimentation.

Swissmilk a été à nouveau active dans le domaine de l'alimentation et du sport. La campagne SportSwitch s'est poursuivie, présentant le lait chocolaté comme une boisson de récupération optimale. Quant à l'axe thématique «famille», l'accent a été mis sur la diversification alimentaire.



Stage à la ferme, saison 2: immersion en terrain bovin.

«Travailler, pas blablater», saison 2

La série YouTube «Travailler, pas blablater», diffusée pour la première fois en 2021, a fait son retour. Cette fois-ci, Swissmilk a dépêché un stagiaire à la ferme de la famille Broquet-Leuenberger dans le beau village de Movelier et un autre chez la famille Ledergerber à Herrliberg. Une fois de plus, les épisodes ont montré la passion des familles paysannes avec beaucoup d'humour. La série a été diffusée dès novembre et a généré 2,5 millions de vues.

Vidéos en mode portrait

Les productions vidéo de Swissmilk ont beaucoup évolué cette année. Alors que les vidéos étaient généralement produites en format paysage jusqu'à présent, le format portrait a désormais la cote. Cette nouvelle stratégie en matière de réseaux sociaux semble porter ses fruits. La portée des vidéos a aussi considérablement augmenté au cours des derniers mois. Les vidéos de cuisine de nos influenceuses ont connu

quelques changements en fin d'année. Les premiers chiffres sont prometteurs. À suivre ...

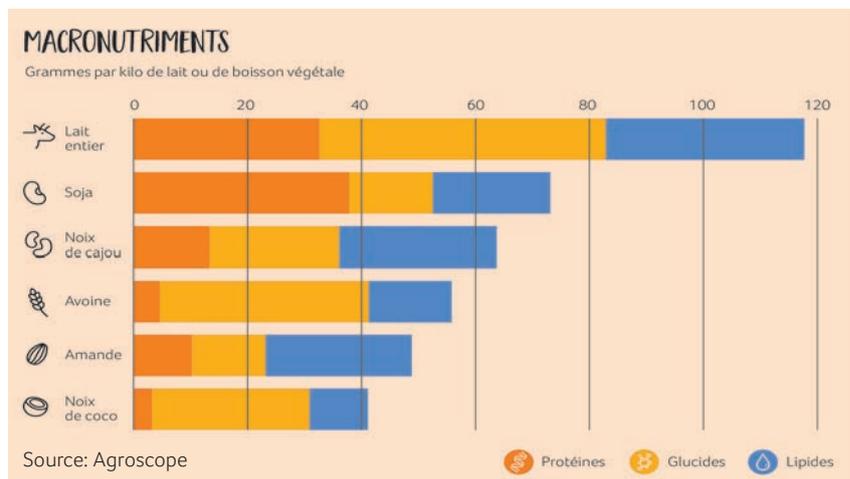
Podcasts et collaboration avec Watson

La nouvelle saison du podcast Swissmilk, qui couvre un large éventail de sujets liés au lait suisse, a été écoutée plus de 83 000 fois au total.

La collaboration avec Watson a de nouveau permis la diffusion de recettes (150 000 vues) et de «Good News» (434 000 vues), ainsi que d'un nouveau format vidéo dans lequel les protagonistes font l'erreur de se fier à l'IA plutôt qu'à Swissmilk pour cuisiner. Ces sept vidéos ont connu un grand succès et été vues près de 1,5 million de fois.

Évolution positive de l'image de la production laitière

Les études de marché réalisées en 2023 montrent une évolution positive de l'image de la production laitière suisse par rapport à 2020. Ainsi, 53 % des sondés et sondées pensent que le bien-être des animaux a une grande importance en Suisse (contre 46 % en 2020) et 49 %, que les vaches suisses ont suffisamment de sorties en plein air (contre 43 % en 2020). La communication de Swissmilk a fourni une précieuse contribution dans ce domaine.



La teneur moyenne du lait en macronutriments est la plus élevée.



Travailler, pas blablater -
Stage à la ferme

ORGANISATION DU MARCHÉ

La segmentation, les importations de beurre et les fonds de l'IP Lait sont les principaux instruments de régulation du marché laitier suisse semi-ouvert. En 2023, le prix indicatif A et les montants pour la promotion des exportations sont restés constants. Les importations de beurre ont pu être réduites par rapport à l'année précédente.

« Les producteurs de lait ont versé à l'IP Lait 4.5 centimes par kilo de lait non transformé en fromage pour financer le soutien du prix de la matière première pour l'exportation. »

Importations de beurre inférieures à l'année précédente

L'IP Lait dépose des demandes d'importation de beurre auprès de l'Office fédéral de l'agriculture en fonction du marché. En 2023, la Suisse a produit plus de beurre et en a consommé un peu moins. Pour assurer l'approvisionnement du pays (env. 3600 t) et pour le trafic de perfectionnement (env. 3100 t), 6700 tonnes de beurre au total ont été importées en 2023, soit nettement moins qu'en 2022 (-2400 t, soit -25 %).

Fonds de IP Lait

En remplacement de la loi chocolatière, l'IP Lait gère les deux fonds «Réduction du prix de la matière première pour l'industrie alimentaire» et «Régulation». Les producteurs-trices de lait ont financé des soutiens du prix de la matière première pour l'exportation par un montant de 4.5 centimes par kilo de lait non transformé en fromage. La différence entre le supplément pour le lait commercialisé versé directement par la Confédération aux producteurs et le montant évoqué était de 0.5 centime.

Contrat-type et segmentation

Le contrat-type pour l'achat aux premier et deuxième échelons et pour la segmentation reste d'une importance capitale sur le marché laitier suisse semi-ouvert. Il sert à répartir le lait dans les différents segments en fonction du produit transformé vendu, ce qui permet de différencier les prix du lait et de soutenir les prix pour le lait A.

Prix indicatif abaissé pour 2024

En 2023, le prix indicatif du lait A s'est élevé à 81 centimes sur l'ensemble de l'année. En raison de la forte baisse des prix du lait en Europe, le comité de l'IP Lait a mené en novembre de vifs débats sur le prix indicatif pour le 1^{er} trimestre 2024. La différence de prix avec l'UE est devenue un défi majeur pour les produits d'exportation, en particulier le

fromage et les matières à base de lait destinées au deuxième échelon de transformation.

En raison de cette différence de prix importante, une partie du comité de l'IP Lait s'est obstinée pour appliquer l'automatisme, qui a conduit à une baisse de deux centimes, pour s'élever à 79 centimes.

Et ce, alors que le lait de centrale transformé en fromage pour les exportations peut être acheté dans le segment B. De plus en plus de producteurs de lait ont du mal à accepter que le prix A, qui reflète en principe le marché intérieur, soit fortement influencé par les enjeux des exportations.

Rappel des bases légales en vigueur

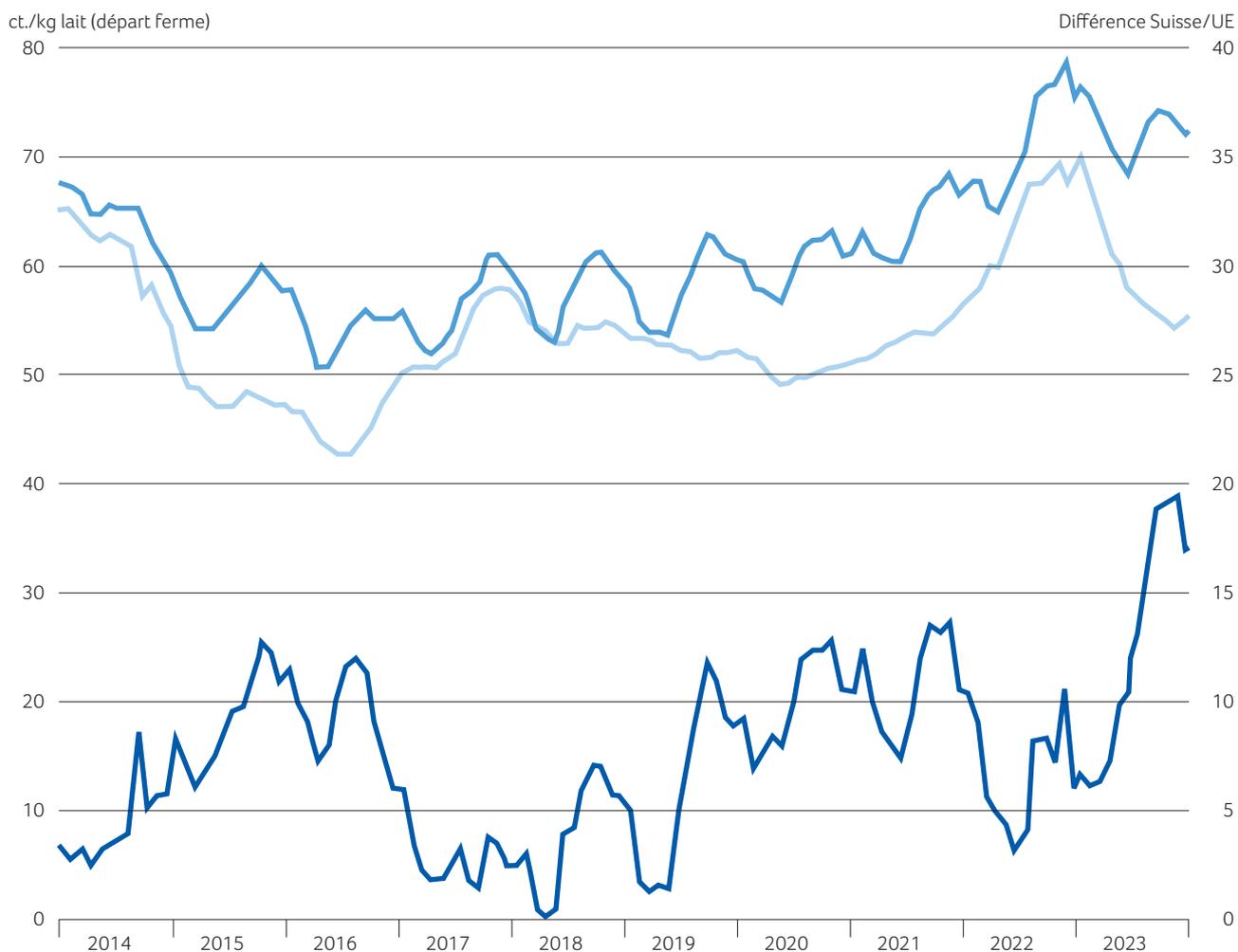
Les principaux instruments légaux de protection et de soutien du marché laitier suisse sont les suivants:

- La protection douanière conforme à l'OMC, assortie de restrictions, pour le lait et les produits laitiers (sauf accord de libre-échange avec l'UE pour le fromage).
- Les suppléments pour le lait transformé en fromage, le lait de non-ensilage et le lait commercialisé.
- La promotion de la qualité par le contrôle du lait.
- Le soutien de la Confédération pour la promotion des ventes et la force obligatoire générale pour les contributions destinées à la promotion des ventes.
- Les prescriptions générales concernant les contrats d'achat de lait.
- L'obligation d'enregistrer et d'établir des rapports.
- La recherche, en particulier sur les cultures fromagères et l'assurance qualité du lait.



Segmentation de l'IP Lait

Prix du lait de centrale Suisse et UE (+LTF)



- Prix du lait de centrale Suisse (OFAG; dès 2019 y compris supplément pour le lait commercialisé)
- UE + supplément pour le lait transformé en fromage + supplément pour le lait commercialisé (4.2/3.4; CHF/€; BNS)
- Différence Suisse-UE

Sur le marché laitier suisse semi-ouvert, l'influence du marché européen est grande. En 2023, la différence de prix entre la Suisse et l'UE pour le lait de centrale indépendamment des suppléments était en moyenne de 13.4 ct. («Swissness»).

Source: OFAG, BNS, IP Lait, EDF-ZuivelNL ex LTO

MARCHÉ ET VENTE DU LAIT

La période de hausse des prix du lait de centrale s'est achevée en été 2023. Jusqu'en août, le lait de fromagerie a été payé plus cher que l'année précédente. Contrairement au lait de centrale, les prix du lait de non-ensilage ont pu se maintenir par la suite.

« En moyenne, le lait de centrale a rapporté 0.41 centime de moins qu'en 2022. »

Prix du lait fluctuants

En 2023, le prix standardisé producteur PSP, calculé par PSL pour une livraison de lait de 180 000 kilos, a atteint 68.84 centimes (moyenne des 12 mois, y compris 5 centimes de supplément laitier). Il affiche donc une baisse de 0.41 centime par rapport à l'année précédente. Au cours des quatre premiers mois, il était plus élevé qu'en 2022. La différence de prix est passée de 6.96 centimes en janvier à 1.55 centime en avril. De mai à décembre, le prix a ensuite toujours été inférieur à celui de 2022. Jusqu'à la fin de l'année, le prix a baissé jusqu'à moins 4.53 centimes par rapport à 2022.

Cette évolution a plusieurs causes:

- En 2023, le prix indicatif du lait A est resté constant à 82 centimes.
- La production laitière a légèrement diminué par rapport à 2022. Selon l'IP Lait, l'achat de lait A a été légèrement inférieur, avec 82,5 % (83,3 % en 2022).
- Le prix indicatif du lait B est en moyenne inférieur de 9.43 centimes à celui de 2022. La différence a été de 0.7 centime en janvier, est passée à 14.0 centimes en août, puis a diminué pour atteindre 5.7 centimes en décembre.
- Le versement des producteurs au fonds «Réduction du prix de la matière première» de l'IP Lait pour le lait non transformé en fromage s'est élevé à 4.5 centimes au cours des deux dernières années, à l'exception du dernier trimestre 2022. La réduction du versement de deux centimes (-2.5 au lieu de -4.5 centimes) avait alors entraîné une amélioration moyenne des prix nets d'environ 1.6 centime.
- Le taux de change entre le franc et l'euro s'est encore détérioré pour les exportations depuis la Suisse (-0.03 franc par rapport à l'année précédente, moyenne des 12 mois). Il est également pris en compte dans le calcul pour la formation des prix indicatifs.

Hausse des prix du lait de centrale bio

En fin d'année, le PSP du lait de centrale bio (moyenne des 12 mois précédents) atteignait 89.0 centimes (+2.4 centimes par rapport à 2022). La différence de prix s'est élevée à environ 5.3 centimes au cours du premier semestre. Au second semestre, le prix a baissé de 0.6 centime par rapport à l'année précédente.

Hausse des prix du lait de fromagerie

En 2023, le lait de toutes les grandes sortes de fromages a été mieux payé qu'en 2022: en moyenne 84.8 centimes franco fromagerie (+3.1 centimes par rapport à 2022).

La différence entre le lait de non-ensilage¹ et le lait de centrale² a augmenté de 2.8 centimes pour atteindre 15.6 centimes.

Plus d'informations sur les prix du lait aux pages 30-31.

¹ Prix effectifs des annonceurs du prix du lait, surveillance du prix du lait de PSL, supplément de non-ensilage compris

² OFAG

Important commerce extérieur

Au total, 758,9 millions d'équivalents-lait entier (ELE) ont été exportés (+11,4 millions par rapport à 2022), tandis que 605,7 millions d'ELE ont été importés (-17,5 millions); la balance commerciale présente donc un excédent d'exportation de 153,2 millions d'ELE (+28,9 millions d'ELE ou +23,3 % par rapport à 2022). Le lait est exporté surtout sous forme de fromage (42 %) et de composants laitiers dans des produits alimentaires transformés (48 %).

Les principaux produits d'importation sont le fromage (46 %), les composants laitiers dans des produits alimentaires transformés (26 %) et le beurre (14 %).

En 2023, le volume de fromage importé, mesuré en tonnes, est pour la première



Surveillance du prix du lait de PSL

fois supérieur au volume exporté (737 t). Cependant, comme les importations de fromage frais et à pâte molle et les exportations de fromage à pâte mi-dure et dure sont nettement plus importantes, la balance commerciale, calculée en équivalents-lait entier, est toujours positive.

Après un recul en 2022, le volume net des exportations est reparti légèrement

à la hausse et représente 4,6 % de la quantité de lait suisse (3,7 % en 2022). La balance s'est surtout détériorée pour le fromage et les produits laitiers frais.

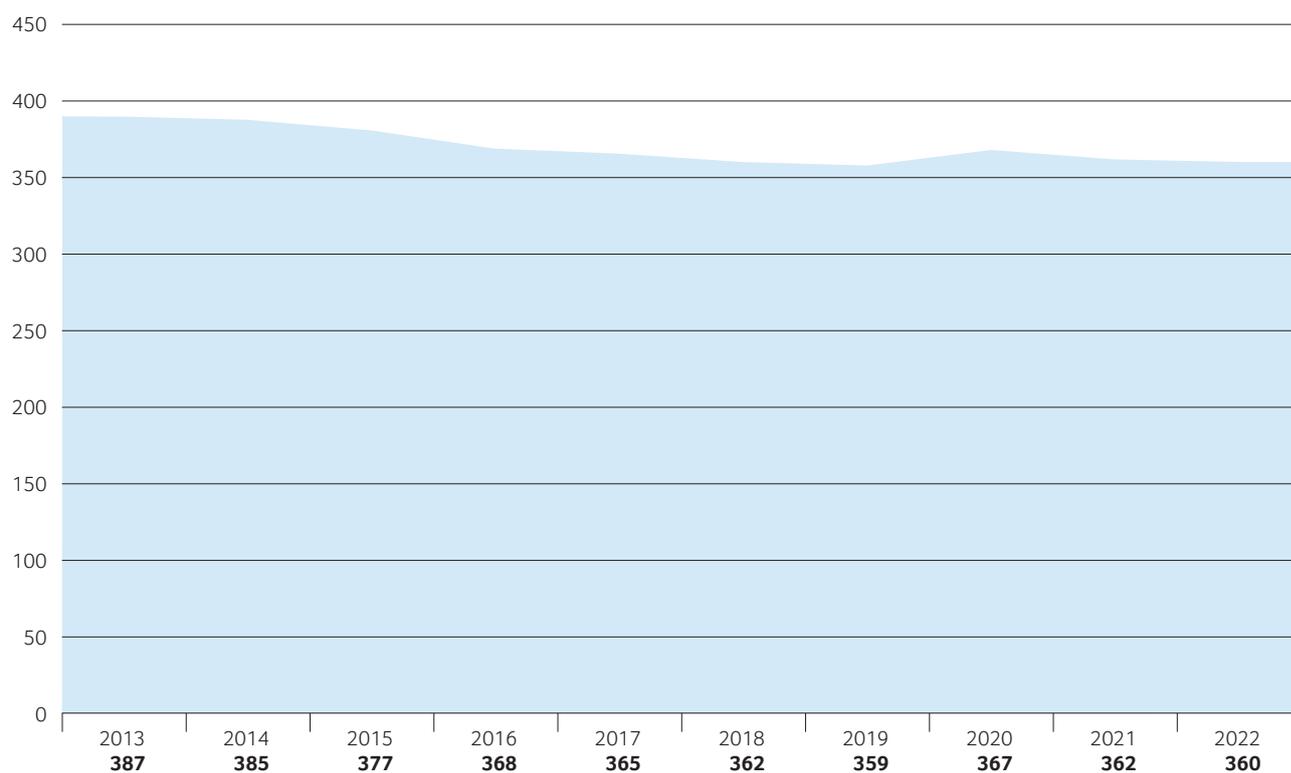
Elle se présente mieux pour le beurre, les préparations alimentaires et les conserves de lait.

Informations détaillées sur le commerce extérieur à la page 36.

« La balance du commerce extérieur s'est surtout détériorée pour le fromage et les produits laitiers frais. »

Consommation globale de lait et de produits laitiers en Suisse

kilos par habitant et par année



Consommation par habitant (kg/année)

Méthode de calcul:

- + lait de vache commercialisé
- exportations de lait et de produits laitiers
- + importations de lait et de produits laitiers
- ± fluctuations des stocks de beurre et de fromage
- ÷ la population résidente

Source: PSL

PRODUCTION LAITIÈRE

En 2023, 17 164 exploitations ont produit 3 335 730 tonnes de lait, ce qui représente une diminution de 0,6 %. Le lait produit sans ensilage et le lait bio ont connu un net recul. La production de lait de centrale a été supérieure à celle de l'année précédente. Il semblerait que des exploitations se soient tournées vers l'affouagement avec ensilage.

« Le volume de lait livré par exploitation s'est élevé en moyenne à 188 568 kilos. Par rapport à 2022, il a augmenté de 3804 kilos, soit une hausse de 2,1 %. »

Production laitière stable

En 2023, les producteurs·trices de lait ont produit 3 335 730 tonnes de lait destinées à la transformation dans les centrales et les fromageries. Le volume livré a diminué de 18 736 tonnes ou de 0,6 % par rapport à 2022.

Le nombre d'exploitations recensées était de 17 164, soit une diminution de 439 exploitations ou de 2,5 %.

La production laitière se présente comme suit:

- 1 023 821 tonnes, soit 30,7 % du lait, ont été livrées par des exploitations produisant sans ensilage. Les exploitations avec ensilage ont produit 2 311 909 tonnes de lait.

- Le volume de lait produit sans ensilage a fortement diminué, de -5,6 %. Il semblerait que des exploitations se soient tournées vers l'affouagement avec ensilage. En effet, le volume a augmenté de 42 480 tonnes, soit 1,9 %.

- La production de lait bio a diminué. Les exploitations bio ont ainsi fourni 273 308 tonnes de lait (-9074 t ou -3,2 %). La part de lait bio a donc représenté 8,2 % de la production (contre 8,4 % en 2022).

- Le volume de lait livré par exploitation s'est élevé en moyenne à 188 568 kilos. Par rapport à 2022, il a augmenté de 3804 kilos, soit une hausse de 2,1 %.

- Le nombre de vaches dans les exploitations laitières a diminué de 10 174 pour atteindre au total 501 497 vaches (-2,0 %).

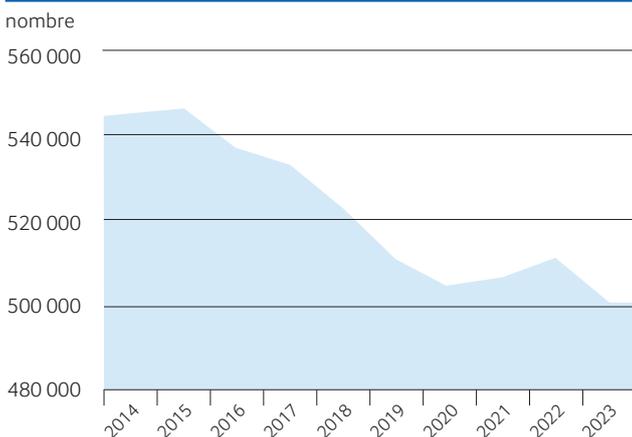
- Les livraisons par vache se sont élevées à 6652 kilos. C'est 96 kilos ou 1,5 % de plus qu'en 2022.

Plus de grandes exploitations

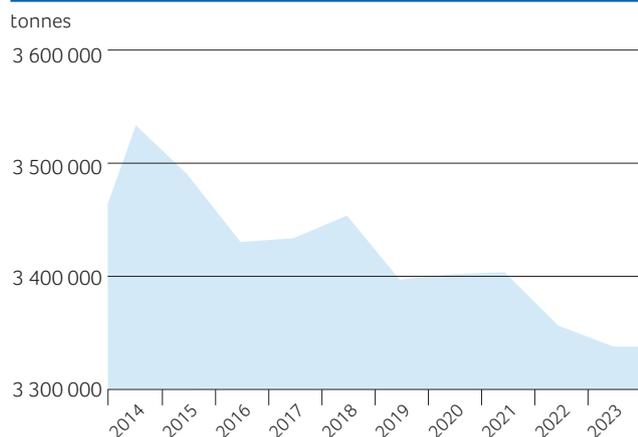
16,9 % des exploitations (contre 16,1 % en 2022) ont produit plus de 300 000 kilos de lait. Les 2901 exploitations de ce groupe (+64 en un an) ont livré 44,1 % du volume de lait total aux transformateurs (42,6 % en 2022). Le nombre d'exploitations produisant plus d'un million de kilos de lait est passé de 95 à 96.

11,5 % des exploitations ont produit moins de 50 000 kilos de lait. Leur lait représente 1,8 % de la production totale de 2022.

Vaches productrices de lait commercialisé 2014-2023



Production de lait commercialisé 2014-2023



TRANSFORMATION DU LAIT

Le fromage est le principal produit de l'économie laitière suisse, et de loin. En 2023, la production de beurre a augmenté de 10 % par rapport à 2022, après trois années de baisse.

Le fromage, produit principal

En 2023, 44,1 % du lait suisse a été transformé en fromage. Par rapport à 2022, 68,7 millions d'équivalents-lait (EL) de moins ont servi à la production fromagère (-4,5 %).

Au deuxième rang des produits de l'économie laitière se trouve le beurre, qui représente 15,3 % du lait transformé. Par rapport à 2022, cela représente 49,2 millions d'EL de plus (+10,7 %). Pour garantir l'approvisionnement du marché indigène, environ 6700 tonnes de beurre ont été importées (-2400 t).

Quelque 10,4 % du lait ont été transformés en lait de consommation. La tendance observée depuis plusieurs années s'est à nouveau confirmée puisque le volume a reculé de 8 millions d'EL (-2,3 %) par rapport à l'année précédente.

Les conserves de lait (10,1 % de la production) et la crème de consommation (8,4 %) revêtent également une grande importance.

Les volumes produits par catégorie sont mentionnés aux pages 33-35.

Plus de fromage, moins de beurre

La comparaison de la transformation du lait sur cinq ans révèle des évolutions intéressantes. En 2023, 119 millions de kilos de lait de moins ont été produits par rapport à 2018 (-3,4 %). Malgré ce recul, 12 millions de kilos de plus ont été transformés en autres produits laitiers frais (+12 %) et 6 millions de kilos de plus (+22 %) ont servi à la production de séré.

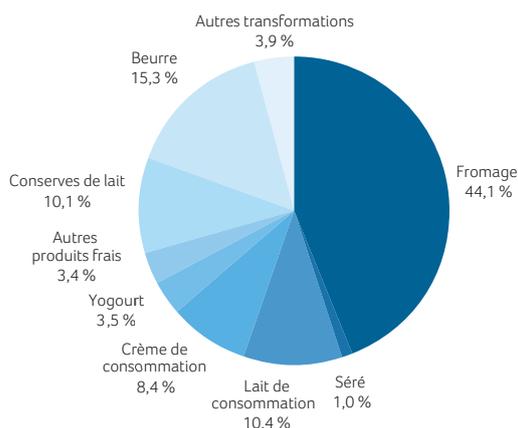
Les conserves de lait (-44 millions d'EL, soit -12 %), le lait de consommation (-37 millions d'EL, soit -10 %), le beurre (-33 millions d'EL, soit -6 %) et le fromage (-23 millions d'EL, soit -2 %) ont diminué.

« Par rapport à 2018, 119 millions de kilos de lait de moins ont été produits et 12 millions de kilos de plus ont été transformés en autres produits laitiers frais. »



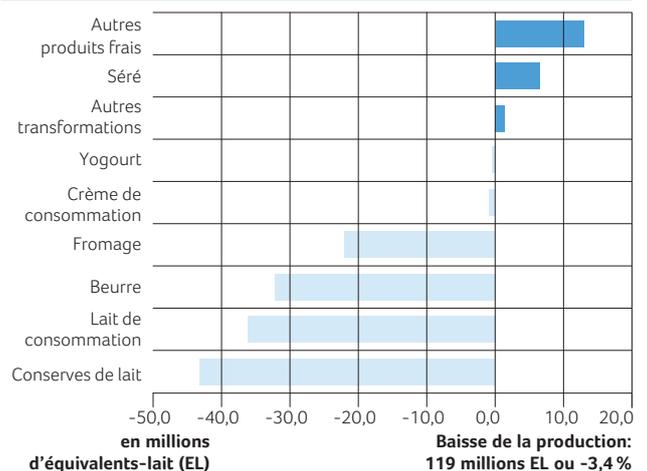
Rapport sur la situation du marché PSL, IP Lait, TSM, IPL et OSB

Transformation du lait 2023



Source: TSM Fduciaire Sàrl

Transformation du lait: variation entre 2018 et 2023





PRODUCTION FROMAGÈRE

En 2023, 197 258 tonnes de fromage ont été produites en Suisse, ce qui représente 4679 tonnes ou 2,3 % de moins que l'année précédente. Actuellement, il reste difficile d'exporter plus de fromage.

« Environ 60 % du lait produit sans ensilage a été transformé en Gruyère AOP, Emmentaler AOP ou Appenzeller®. »

Plus de mozzarella et de séré

Avec 29 344 tonnes, Le Gruyère AOP est le fromage le plus produit en Suisse. Le volume produit a diminué de 2593 tonnes par rapport à l'année précédente et sa part a représenté 14,9 % de la production de fromage.

La mozzarella occupe la deuxième place avec 25 449 tonnes (+1083 t, soit +4,4 %), suivie du séré avec 19 012 tonnes (+1202 t, soit +6,7 %), du Raclette Suisse® avec 16 711 tonnes (-27 t, soit -0,28 %) et de l'Emmentaler AOP avec 13 390 tonnes (-1683 t, soit -11,2 %).

La moitié de la production répartie entre cinq sortes

Les cinq plus grandes sortes de fromage représentent 52,7 % de la production suisse pour l'année 2023, soit presque comme en 2022.

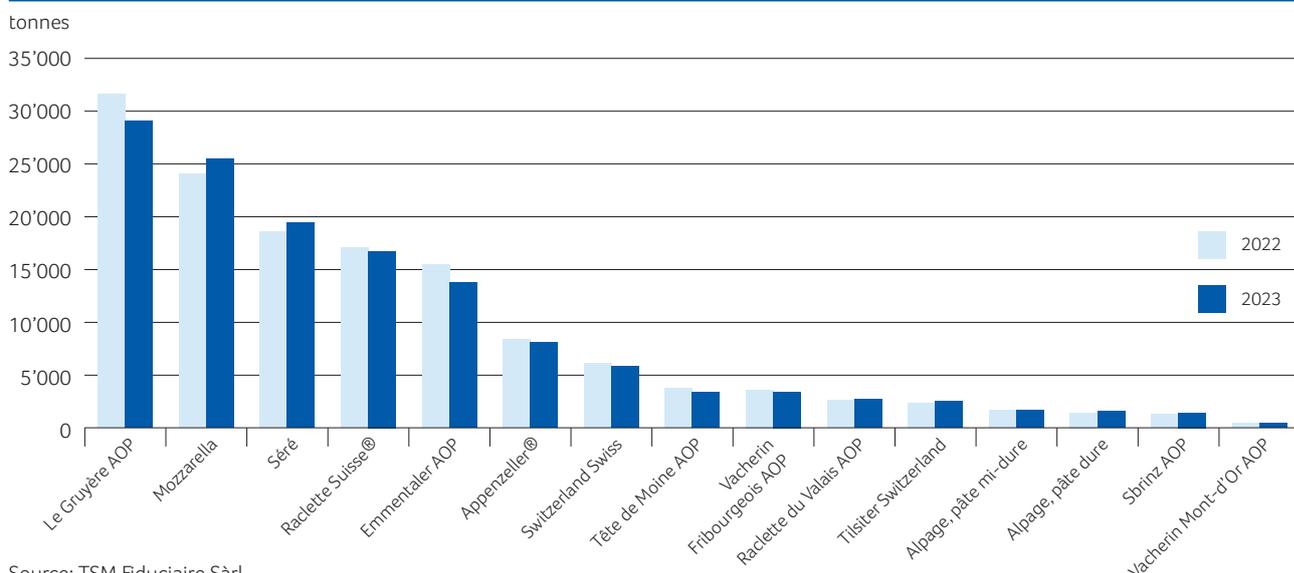
Les trois plus grands fromages au lait cru (Le Gruyère AOP, l'Emmentaler AOP et l'Appenzeller®) représentent une part de 25,6 %. Environ 57 % du lait produit sans ensilage a été transformé en Gruyère AOP, Emmentaler AOP ou Appenzeller®.

Des évolutions variées

Pour les autres types de fromages, le bilan de production est varié. Après le fort recul de l'année précédente, la production d'Appenzeller® a encore baissé de 1 % par rapport à 2022 (7747, soit -77 t). Avec un volume de 5998 tonnes (-101 t, soit -1,7 %), Switzerland Swiss affiche un léger recul. La Tête de Moine AOP (-8,5 %) et le Vacherin Fribourgeois AOP (-7,0 %) ont enregistré un net recul. Les volumes de production du Raclette du Valais AOP (+2,1 %) et du Tilsiter Switzerland (+2,8 %) ont augmenté, tandis que ceux du fromage d'alpage sont restés stables. Le Sbrinz AOP est en hausse (+2,5 %) et le Vacherin Mont d'Or AOP est en baisse (-8,4 %). Le groupe «autres fromages à pâte dure» a enregistré, comme en 2022, un net recul (-1138 t, soit -10,9 %).

La production de fromage est exposée plus en détail à la page 35.

Production de sortes de fromages en 2022 et en 2023





ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·ES

Lors de l'assemblée des délégués du 12 avril, Boris Beuret a été élu nouveau président des Producteurs Suisses de Lait. L'organisation «Verein der Berner-Milchproduzenten der Cremo AG» est la deuxième fédération régionale de producteurs de lait à adhérer à l'organisation faîtière PSL.



Boris Beuret a été élu nouveau président de PSL lors de l'assemblée des délégués.

À l'issue d'un débat engagé, l'assemblée des délégués de la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) a élu Boris Beuret de Corban (JU) au 1^{er} tour. Celui-ci succède à Hanspeter Kern, qui a exercé cette fonction avec brio durant dix ans.

Jürg Dummermuth, Daniel Siegenthaler, Simon Thomann et Marc Zeller ont été élus au comité de PSL, et Andreas Gugger, Werner Aeschlimann, Niklaus Nussbaum et Henri-Pierre Dupraz comme suppléants.

Nouveau membre

L'organisation «Verein der Berner-Milchproduzenten der Cremo AG (VBMC)» est une organisation dénombrant quelque 800 producteurs·trices de lait directement affiliés avec une quantité de lait d'environ 90 millions de kilos. Les membres de VBMC sont des producteurs·trices de lait de centrale ou de lait de fromagerie qui vendent directement ou indirectement (une partie de) leur lait à Cremo SA. Les délégués ont approuvé sans opposition la demande d'adhésion de VBMC à PSL, renforçant ainsi considérablement le degré d'organisation de PSL.

Décisions financières

Les délégués ont approuvé les comptes annuels 2022 et donné décharge aux organes.

Ils ont également accepté à 99 %, pour une année supplémentaire, les contri-

butions en faveur de la défense professionnelle et du marketing pour le lait et le fromage, inchangées par rapport à l'année précédente.

Les organisations membres prélèvent, par kilo de lait commercialisé par les producteurs affiliés, les contributions ci-après pour la période du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024:

- Fonds de marketing: 0.525 centime*
- Marketing générique pour le fromage suisse: 0.20 centime*
- Financement de la défense professionnelle: 0.17 centime

* Les contributions au Fonds de marketing de PSL et en faveur du marketing générique pour le fromage suisse sont des mesures d'entraide et ont été étendues aux non-membres par la Confédération.



Les délégués des fédérations régionales de producteurs de lait réunis au centre de congrès BERNEXPO.



Assemblée des délégués



En novembre, PSL a organisé quatre journées régionales. Les présentations et une vidéo sont disponibles ici.

COMITÉ

En 2023, le comité des Producteurs Suisses de Lait PSL a tenu cinq séances ordinaires et une séance extraordinaire. Le comité directeur s'est quant à lui réuni à six reprises pour préparer ou exécuter les affaires du comité.

2 février: nomination des candidats à la présidence

- Le comité choisit à l'unanimité de proposer à l'assemblée des délégués du 12 avril 2023 Boris Beuret (MIBA), Christophe Noël (FSFL) et Urs Werder (VMMO) pour remplacer Hanspeter Kern.

9 mars: prise de position sur le train d'ordonnances agricoles/préparation de l'AD

- Le comité discute du train d'ordonnances agricoles 2023. Les propositions du Conseil fédéral affaiblissent la production laitière suisse. PSL fera donc tout ce qui est en son pouvoir pour imposer ses corrections, afin de continuer à garantir un approvisionnement indigène avant tout.
- Le comité élit Jürg Dummermuth en remplacement d'Andreas Hitz au sein de la commission Contrôle du lait.
- Le comité prépare les décisions soumises à l'assemblée des délégués (AD) du printemps. Il approuve les comptes 2022 et le rapport annuel 2022 à l'intention de cette dernière.

« Train d'ordonnances agricoles: PSL fera tout ce qui est en son pouvoir pour imposer ses corrections, afin de continuer à garantir un approvisionnement indigène avant tout. »

4 mai: élection au comité directeur

- Le comité élit Thomas Grüter (ZMP) et Urs Jenni (aaremilch) au sein du comité directeur, dont font partie, conformément aux statuts, le président, les deux vice-présidents et deux autres membres du comité.
- En poursuivant la boîte MPC pour le soutien protéique pendant un an dans un premier temps, le comité s'engage pour la stabilité du marché.
- Le comité soutient la révision de la formation agricole initiale et propose

d'adhérer à la plateforme de formation OrTra AgriAliForm.

15 juin: représentations de PSL

- Le comité élit Remo Siegenthaler comme représentant de PSL au sein du comité des Producteurs suisses de bétail bovin (PSBB). En outre, il règle la procédure pour les changements de représentation du «lait» auprès de l'Union suisse des paysans à la Chambre suisse d'agriculture (CSA) et à l'assemblée des délégués (AD). Le siège au sein du comité passe de Christophe Noël à Boris Beuret lors de l'AD de l'USP de novembre 2023.
- Une économie laitière suisse avec un potentiel d'avenir/projet de l'IP Lait: Le comité est informé du nouveau groupe de travail de l'IP Lait qui se penchera sur l'avenir du secteur laitier. Boris Beuret, Ruedi Bigler, Pirmin Furrer et Mireille Hirt représentent les producteurs-trices de lait. Le groupe de travail compte également quatre participants du cercle des transformateurs/commerce de détail.
- Initiative sur la biodiversité et contre-projet indirect: PSL participe à la rédaction d'une lettre des organisations professionnelles de l'agriculture adressée aux conseillères et conseillers aux États, leur recommandant de rejeter l'initiative et le contre-projet indirect. L'initiative et le contre-projet constituent tous deux une menace pour la production indigène.

5 octobre: santé animale et numérisation

- Projet de surveillance et d'amélioration de la paratuberculose dans le cheptel bovin suisse: Le comité prend connaissance de la suspension du projet et du fait qu'aucune demande de contribution (OQuaDu) n'est déposée auprès de l'OFAG. NTGS mène le projet de modification de l'ordonnance sur les épizooties auprès de l'OFAG.
- Vaccination du veau suisse/Concept de mise en œuvre de la Task Force SSV:



Comité et comité directeur



Commissions permanentes



Christophe Noël, 1^{er} vice-président, remercie le président sortant Hanspeter Kern, lors de sa dernière séance de comité, pour son engagement au cours des dix dernières années.

Konrad Lustenberger (MSD Animal Health Schweiz, Lucerne) informe le comité sur les maladies des veaux, l'utilisation des antibiotiques et l'utilité de la vaccination des veaux.

Jürg Dummermuth défendra une demande d'indemnisation adaptée pour la vaccination des veaux lors de la prochaine séance de la Task Force SSV.

- Numérisation: défis et simplifications administratives: Christian Schönbächler (président de Barto AG) informe le comité sur l'organisation de Barto AG et ses services.

M. Schönbächler souligne l'importance d'une organisation nationale unique, regroupant toutes les données des agriculteurs·trices, pour éviter la saisie des mêmes données à plusieurs reprises. Barto AG a lancé un nouveau tour de financement. PSL attire l'attention sur le fait que la production végétale n'est pas représentée au sein de l'actionnariat. Il faut créer des incitations pour ceux qui ont déjà participé au financement.

7 décembre: budgets 2024 de PSL

- Le comité prend connaissance des activités prévues en 2024 et approuve les budgets du marketing en faveur du lait, du Fonds de soutien et de la fédération.

- Il prend connaissance du nouvel accord négocié entre Bio Suisse et PSL concernant le versement de contributions de marketing basées sur la quantité de lait produite et commercialisée sous forme de produits bio à partir du 1^{er} janvier 2024.

- Le comité élit Yann Verdon (Crema SA) au sein de la commission de spécialistes du marketing.

- Il décide de mettre en œuvre l'«autoévaluation de la qualité de vie» au 1^{er} janvier 2025.

- Dossiers politiques: Le comité est informé de l'élimination des divergences concernant le budget 2024 de la Confédération, l'état d'avancement de la PA 2030 et le programme PLVH+.

« Phase 2 du Tapis vert: Le comité réaffirme sa position selon laquelle il ne peut y avoir de phase 2 sans supplément de prix substantiel. »

- Phase 2 du Tapis vert: Le comité réaffirme sa position adoptée jusqu'à présent, à savoir qu'il ne peut y avoir de phase 2 sans supplément de prix substantiel.

- Plafond des dépenses 2026-2029: Le comité rejette la réduction proposée et demande un plafond des dépenses au moins inchangé pour les quatre prochaines années.

Commission «lait de fromagerie»

La commission «lait de fromagerie» s'est réunie à quatre reprises. Elle a abordé les thèmes principaux suivants:

- Les mesures de compensation pour la mise en œuvre de la phase 1 du standard sectoriel pour le lait durable suisse (Tapis vert) ainsi que pour le développement du standard.

- La situation du marché et des prix dans les différentes interprofessions et la situation générale du marché.

- Les travaux de recherche d'Agroscope et un travail de maturité sur l'Emmentaler Switzerland AOP concernant les systèmes de traite automatique et la production de fromage au lait cru à partir de lait de non-ensilage.

- La demande en suspens de l'interprofession de l'Emmentaler AOP pour l'allongement du délai de transformation après la traite de 24 à 29 heures dans le cahier des charges.

Les membres ont également discuté de sujets de politique agricole, notamment du futur mode de paiement des suppléments laitiers, ainsi que du tarissement (obturbateurs de trayons vs utilisation d'antibiotiques). La manifestation organisée en juin à la fromagerie de démonstration d'Appenzeller à Stein (AR), avec la présence du nouveau président de PSL, a été un point fort de l'année. L'échange d'informations entre les représentants des sortes, ainsi que l'évaluation de la situation nationale et internationale du marché et de la politique agricole, renforcent et élargissent la compréhension commune des membres de la commission et soutiennent la prise de décision dans les régions.

RAPPORT FINANCIER: COMPTES ANNUELS 2023

Les comptes annuels 2023 consolidés sont bouclés avec un déficit de -1 million de francs. Le budget 2023 prévoyait une perte de -0,069 million de francs.

Avec un déficit de -2,729 millions de francs, le résultat d'exploitation (EBIT) est inférieur au budget (-0,488 million) et au résultat de l'année précédente (-0,226 million).

Les produits nets sont, au total, supérieurs de 1,26 % au budget. La quantité de lait commercialisé a diminué de -0,56 % par rapport à l'année précédente.

Concernant le service linguistique Trait d'Union, le volume de mandats externes a diminué et le nombre de postes a été réduit. Le degré d'organisation de PSL a augmenté en raison de l'adhésion de l'organisation «Verein der Berner-Milchproduzenten der Crema AG» (VBMC).

Les recettes des mesures de marketing en 2023 conservent les valeurs de l'année précédente. Les contributions de marketing ont légèrement diminué en raison d'une quantité de lait plus faible. En revanche, le produit de tiers a pu être augmenté.

Destiné aux projets pour les mesures approuvées de communication générique du lait et des produits laitiers, le soutien de la Confédération a été complété par un montant supplémentaire de 0,065 million de francs pour le marketing au moyen de la gamification*; pour le reste, il est resté inchangé par rapport à l'année précédente, soit 8,2 millions de francs pour le marketing générique et 0,2 million de francs pour le podcast.

Les charges de personnel ont diminué de -0,18 million de francs par rapport à l'année précédente. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 0,156 million de francs par rapport à l'année précédente. En 2023, comme en 2022, PSL a versé à l'Union Suisse des Paysans (USP) une contribution de membre s'élevant à 0,680 million de francs, de même qu'un montant de

Bilan consolidé de PSL au 31 décembre 2023

Actifs (en milliers de CHF)	2023	%	2022	%
Liquidités	3839	4,2	7452	7,8
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	22 337	24,7	45 120	47,2
Créances découlant des livraisons et des prestations	6228	6,9	6183	6,5
Autres créances à court terme	1072	1,2	1004	1,1
Réserves et prestations non facturées	108	0,1	124	0,1
Actifs de régularisation	4179	4,6	4668	4,9
Total actifs circulants	37 763	41,8	64 552	67,6
Immobilisations financières	2087	2,3	2242	2,3
Participations	363	0,4	363	0,4
Immobilisations corporelles meubles	995	1,1	928	1,0
Terrains et constructions	49 067	54,3	27 404	28,7
Immobilisations incorporelles (logiciels)	56	0,1	72	0,1
Total actifs immobilisés	52 568	58,2	31 009	32,4
Total actifs	90 331	100,0	95 561	100,0
Passifs (en milliers de CHF)	2023	%	2022	%
Engagements découlant des livraisons et des prestations	4345	4,8	2772	2,9
Autres engagements à court terme	235	0,3	632	0,7
Passifs de régularisation	948	1,0	772	0,8
Provisions à court terme	461	0,5	479	0,5
Total capital étranger à court terme	5988	6,6	4654	4,9
Autres engagements à long terme	45	0,1	5607	5,9
Provisions et postes similaires	9608	10,6	9606	10,1
Total capital étranger à long terme	9654	10,7	15 213	15,9
Capital social	3000	3,3	3000	3,1
Capital des fonds	25 535	28,3	25 564	26,8
Bénéfices cumulés de l'année précédente	47 158	52,2	47 784	50,0
Bénéfice (+)/perte (-) de l'exercice	-1004	-1,1	-655	-0,7
Total capitaux propres	74 689	82,7	75 693	79,2
Total passifs	90 331	100,0	95 561	100,0

quelque 0,156 million de francs pour la communication générique.

Le résultat financier net s'est établi à 1,665 million de francs, soit 0,155 million de francs de plus que le budget. Il ne tient pas compte des gains non réalisés sur le cours des titres. Depuis 2012, les titres sont évalués selon le principe de l'imparité. Le résultat des immeubles, qui contribue aussi largement à compenser la perte d'exploitation opérationnelle, s'élève pour l'exercice 2023 à 1,049 million de

francs avant amortissements (amortissements: 0,858 million de francs).

Bilan consolidé

Après consolidation des comptes, la somme du bilan au 31 décembre 2023 a diminué de 5,23 pour atteindre 90,331 millions de francs, ce qui s'explique par le fait qu'en 2023, le compte courant avec la Fondation de prévoyance de PSL d'environ 5 millions de francs a été entièrement remboursé. Le taux de capital propre a ainsi augmenté en s'établissant à 82,7 % (année précédente: 79,2 %).

* L'usage de jeux ou d'éléments propres aux jeux dans différents domaines du marketing.

Compte de résultat consolidé de PSL au 31 décembre 2023

(en milliers de CHF)	2023	%	2022	%
Produit net des livraisons et des prestations	37 906	100,0	38 397	100,0
Charges de matériel et prestations de tiers	-25 684	-67,8	-25 639	-66,8
Bénéfice brut (+)/perte brute (-)	12 222	32,2	12 758	33,2
Charges de personnel	-11 257	-29,7	-11 435	-29,8
Autres charges d'exploitation	-3281	-8,7	-3125	-8,1
Bénéfice (+)/perte (-) d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements (EBITDA)	-2316	-6,1	-1802	-4,7
Amortissements sur les actifs immobilisés	-413	-1,1	-701	-1,8
Bénéfice (+)/perte (-) d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)	-2729	-7,2	-2503	-6,5
Charges financières	-254	-0,7	-1449	-3,8
Produits financiers	1919	5,1	1943	5,1
Résultat foncier (y compris les amortissements des biens immobiliers)	191	0,5	474	1,2
Bénéfice (+)/perte (-) avant résultat extraordinaire et impôts	-873	-2,3	-1534	-4,0
Charges uniques, hors période ou extraordinaires	-121	-0,3	-36	-0,1
Produits uniques, hors période ou extraordinaires	43	0,1	969	2,5
Bénéfice (+)/perte (-) avant impôts	-951	-2,5	-602	-1,6
Impôts directs exercice en cours	-53	-0,1	-52	-0,1
Impôts directs des années précédentes			-1	0,0
Bénéfice (+)/perte (-) de l'exercice	-1004	-2,6	-655	-1,7

Les actifs circulants ont baissé de 26 % pour s'établir à 41,8 %. Ce changement est dû à la sortie de liquidités pour l'achat du bien immobilier Laubeggstrasse 68. En conséquence, les actifs immobilisés ont augmenté de 26 % pour atteindre 58,2 %.

Face aux actifs circulants de 37,763 millions de francs, le capital étranger à court terme s'élève à 5,988 millions de francs. On peut dire que la situation des liquidités reste stable et sa gestion, prudente.

Dans le domaine des placements, la conservation durable de la substance est prioritaire par rapport aux stratégies risquées d'optimisation du rendement. Quant aux passifs, ils se caractérisent par un bon équilibre entre capital étranger et capital propre

à court et à long terme. Il n'y a aucun financement étranger avec charges d'intérêts. Un bilan sain peut ainsi être présenté au 31 décembre 2023, à l'instar des années précédentes.

Compte de résultat consolidé

Les produits nets d'un montant total de 37,906 millions de francs proviennent à 60 % des contributions des producteurs, à 18 % de prestations propres et à 22 % des fonds de la Confédération pour la promotion des ventes. Les charges d'exploitation et de matériel se montent à 40,221 millions de francs, prestations de tiers et charges de personnel comprises, en hausse de 0,023 million de francs par rapport à l'année précédente.

Rapport de situation

Marche des affaires et situation économique

Le rapport annuel contient les principales informations du rapport de situation visées à l'art. 961c CO.

Moyenne annuelle du nombre de postes à plein temps

En 2023, le nombre de postes à plein temps à la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) s'élevait en moyenne annuelle à 106. Le nombre de postes à temps plein s'élève à 87 pour les employés fixes et à 19 pour le personnel auxiliaire. En raison surtout du caractère saisonnier des activités de marketing, l'effectif du personnel auxiliaire connaît d'importantes variations.

Réalisation d'une évaluation des risques

Le comité directeur a traité du thème des risques potentiels. Au moyen d'un catalogue des risques, il a répertorié, évalué, pondéré et classé les risques, avant de fixer des mesures. Conformément à la planification, les facteurs de risque sont examinés au moins une fois par année et, le cas échéant, complétés ou rectifiés.

Situation des commandes et des mandats/activités de recherche et de développement

La fédération PSL est l'organisation faîtière des producteurs suisses de lait. Dans le cadre de cette fonction, elle participe à des projets de recherche, principalement en collaboration avec des instituts de recherche et de formation. Ces projets ont des liens avec l'agriculture, et plus particulièrement avec l'économie laitière.

Événements exceptionnels et perspectives de l'entreprise

Le rapport annuel contient toutes les informations essentielles à ce propos.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Raison sociale, nom, forme juridique et siège

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative avec siège à Berne (numéro IDE: CHE-105.903.217 TVA).

Indications concernant les principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis selon le principe de précaution et sont conformes aux nouvelles dispositions légales sur l'établissement des comptes annuels en vertu des art. 957 à 962 CO.

En vertu du principe de précaution et dans l'intérêt de la société coopérative, les amortissements, les corrections de valeur et les provisions peuvent dépasser les montants nécessaires du point de vue économique.

La structure des postes individuels a été partiellement réorganisée pour une meilleure lisibilité. La présentation des chiffres de l'année précédente a été adaptée en conséquence.

Les principes suivants ont été appliqués lors de l'établissement des comptes annuels:

Titres des actifs circulants et corrections de valeur

Les titres des actifs circulants sont des titres négociés en bourse et servant de réserve de liquidités. Depuis 2012, ils sont estimés selon le principe de la valeur la plus basse, soit, au maximum, à la valeur d'acquisition, soit à la valeur boursière si elle est inférieure. Dans le but de réduire les répercussions des fluctuations de cours sur le résultat, une correction de valeur de 4 % pour les obligations et de 30 % pour les actions est constituée à partir de l'année sous revue.

Créances découlant des livraisons et des prestations

Les créances découlant des livraisons et des prestations sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. La correction de valeur (ducroires) est déterminée en fonction des échéances avec différentes bases de calcul, en plus des corrections de valeur individuelles nécessaires.

Actifs immobilisés

Les amortissements sur les actifs immobilisés sont calculés selon la méthode linéaire. Dans les limites du droit fiscal, les éventuels amortissements immédiats sont estimés par la direction au cas par cas, suivant les besoins.

Provisions

La hauteur des provisions est fixée par la direction sur la base d'une estimation prudente.

Postes du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé: indications, ventilation et explications

Les indications détaillées, la ventilation et les explications sont consultables et peuvent être justifiées dans leur intégralité. Ces informations ont été intégrées aux documents destinés au contrôle ordinaire des comptes annuels.

Participations importantes	31.12.2023	31.12.2022
Emmentaler Schaukäserei AG avec siège à Affoltern im Emmental	4 522 600	4 522 600
Capital-actions	993 600	993 600
Participation au capital, valeur comptable p.m.	22 %	22 %
Part des droits de vote		
Appenzeller Schaukäserei AG avec siège à Stein (AR)		
Capital-actions	2 550 000	2 550 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	783 000	783 000
Part des droits de vote	31 %	31 %
Société coopérative «Laiterie de Gruyères» avec siège à Gruyères		
Capital social	2 020 000	2 020 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	664 000	664 000
Participation au capital en % (part des droits de vote ~ 2 %)	33 %	33 %
Schweizer Agrarmedien AG avec siège à Münchenbuchsee		
Capital-actions	1 320 000	1 320 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	420 000	420 000
Part des droits de vote	32 %	32 %
Liebfeld Kulturen AG avec siège à Posieux-Hauterive (dans le Fonds de soutien)		
Capital-actions	1 000 000	1 000 000
Participation au capital, valeur comptable	201 000	201 000
Part des droits de vote	20 %	20 %
BO Butter GmbH avec siège à Berne		
Capital social	500 000	500 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	168 000	168 000
Part des droits de vote	34 %	34 %
Le Journal Agri Sàrl avec siège à Lausanne		
Capital-actions	401 000	401 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	104 000	104 000
Part des droits de vote	26 %	26 %
TSM Fiduciaire Sàrl avec siège à Berne (dans le Fonds de soutien)		
Capital-actions	270 000	270 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	62 000	62 000
Part des droits de vote	23 %	23 %
Caseificio dimostrativo del Gottardo SA avec siège à Airolo		
Capital-actions	3 700 000	3 700 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	100 000	100 000
Part des droits de vote	3 %	3 %
Engagements de loyer ou découlant d'opérations de leasing	2023	2022
Échéance au cours des 12 prochains mois	717 859	907 655
Échéance dans plus de 12 mois	2 153 577	2 841 260
	2 871 436	3 748 915
Autres indications	31.12.2023	31.12.2022
Engagements envers l'institution de prévoyance	0	5 715 988
Selon la décision de l'Assemblée des délégués du 14.04.2004, les 8,8 millions de francs affectés sont garantis par les liquidités et les actifs cotés en bourse détenus à court terme.		
Événements importants survenus après la date de clôture de l'exercice		
Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et le contrôle des comptes annuels par l'organe de révision le 26 février 2024.		
Honoraires de l'organe de révision	2023	2022
Honoraires pour les prestations en matière de révision	57 940	69 690
Honoraires pour les autres prestations	6 639	5 626
	64 579	75 316

Les autres prestations de l'exercice concernent des mandats fiduciaires.

COMPOSITION DES ORGANES

Présidents d'honneur

Kern Hanspeter, Buchberg SH

Kühne Josef, Benken SG

Comité	Organisation membre	Suppléants au comité
Boris Beuret, Corban JU, président		
Egli Hanspeter, Trachslau SZ, 1 ^{er} vice-président	VMMO	Preisig Alfred, Frümisen SG
Neff Sepp, Appenzell Enggenhütten AI	VMMO	
Werder Urs, Ganterschwil SG	VMMO	
Grüter Thomas, St. Urban LU	ZMP	Furrer Pirmin, Lucerne LU
Schnider Markus, Hasle LU	ZMP	
Jenni Urs, Ins BE	aaremilch	Jungen Hansueli, Wimmis BE
Thomann Simon, Utzenstorf BE	aaremilch	
Dummermuth Jürg, Thörishaus BE	MM	Aeschlimann Werner, Wangen ZH
Schlegel Sabrina, Oschwand BE	MM	
Marti Anton, Rüttenen SO	MIBA	Gugger Andreas, Aesch BL
Siegenthaler Remo, Niederbipp BE	MIBA	
Vetterli Daniel, Rheinklingen TG	TMP	Fatzer Jürg, Weinfeld TG
Siegenthaler Daniel, Schangnau BE	VBMC	Nussbaum Niklaus, Wattenwil BE
Yerly Gabriel, Berlens FR	FSFL	Nicolet Yves, Cottens FR
Noël Christophe, Vuissens FR, 2 ^e vice-président	FSFL	
Benoit Marc, Romainmôtier VD	PROLAIT	Kern Anthony, Rossens VD
Bonjean Michel, Vouvry VS	FLV	Mottiez Steve, Collonges VS
Zeller Marc, Vernier GE	LRG	Dupraz Henri-Pierre, Soral GE
Balmelli Fabio, San Antonino TI	FTPL	Dazio Michele, Fusio TI

Comité directeur

Boris Beuret, Corban JU, président

Egli Hanspeter, Trachslau SZ, 1^{er} vice-président

Noël Christophe, Vuissens FR, 2^e vice-président

Grüter Thomas, St. Urban LU

Jenni Urs, Ins BE

Organe de contrôle

Balmer-Etienne AG, Berne

Direction

Hagenbuch Stephan, Marly FR, directeur

Pittet Pierre-André, Schüpfen BE, vice-directeur

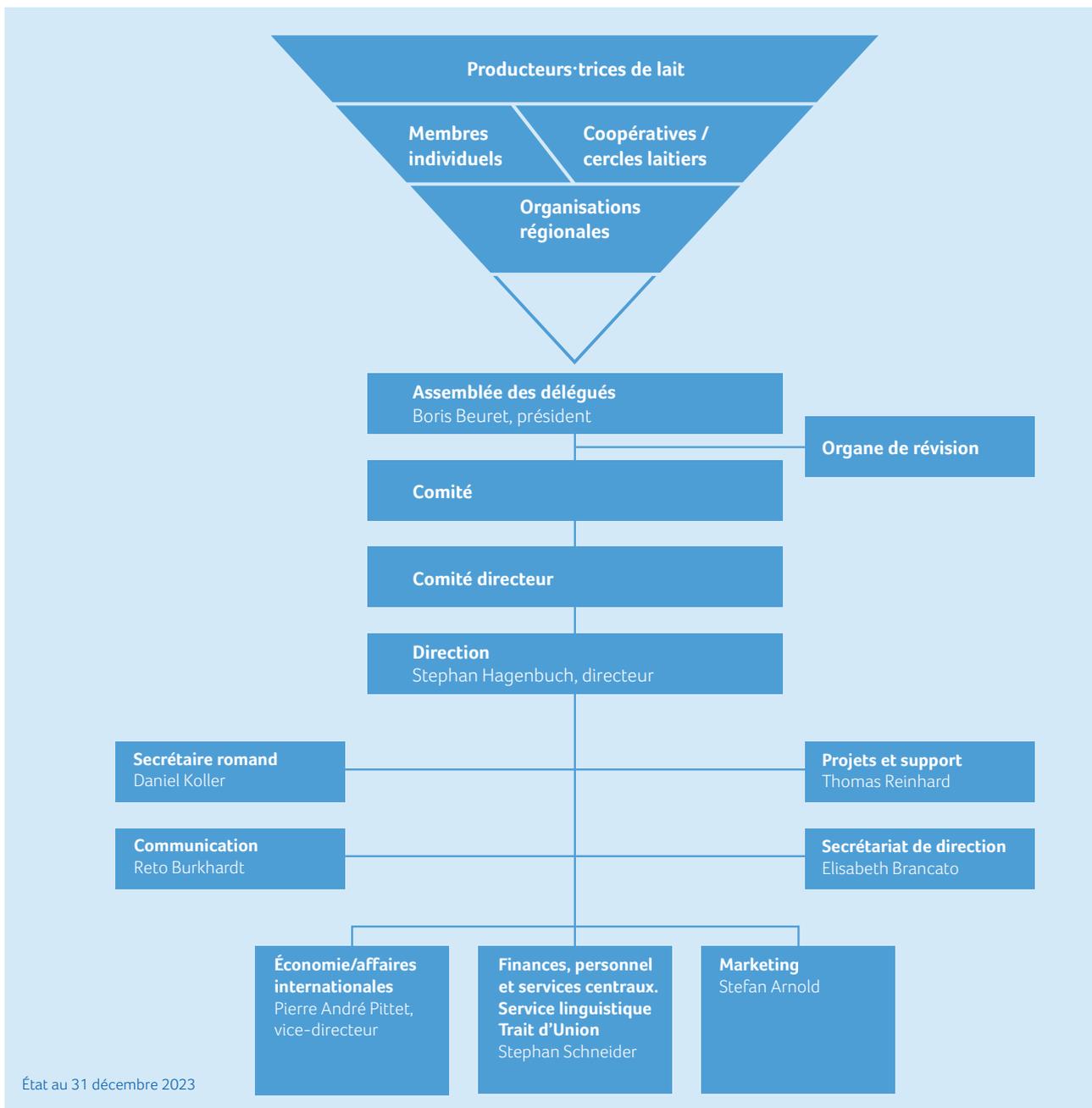
Arnold Stefan, Zurich ZH

Koller Daniel, Montsevelier JU

Schneider Stephan, Rümliigen BE

La composition du comité est valable pour la période statutaire 2023-2027.

ORGANIGRAMME DE PSL



Organisations régionales
de producteurs

DOCUMENTATION: CHIFFRES-CLÉS

Chiffres-clés de la production laitière en Suisse

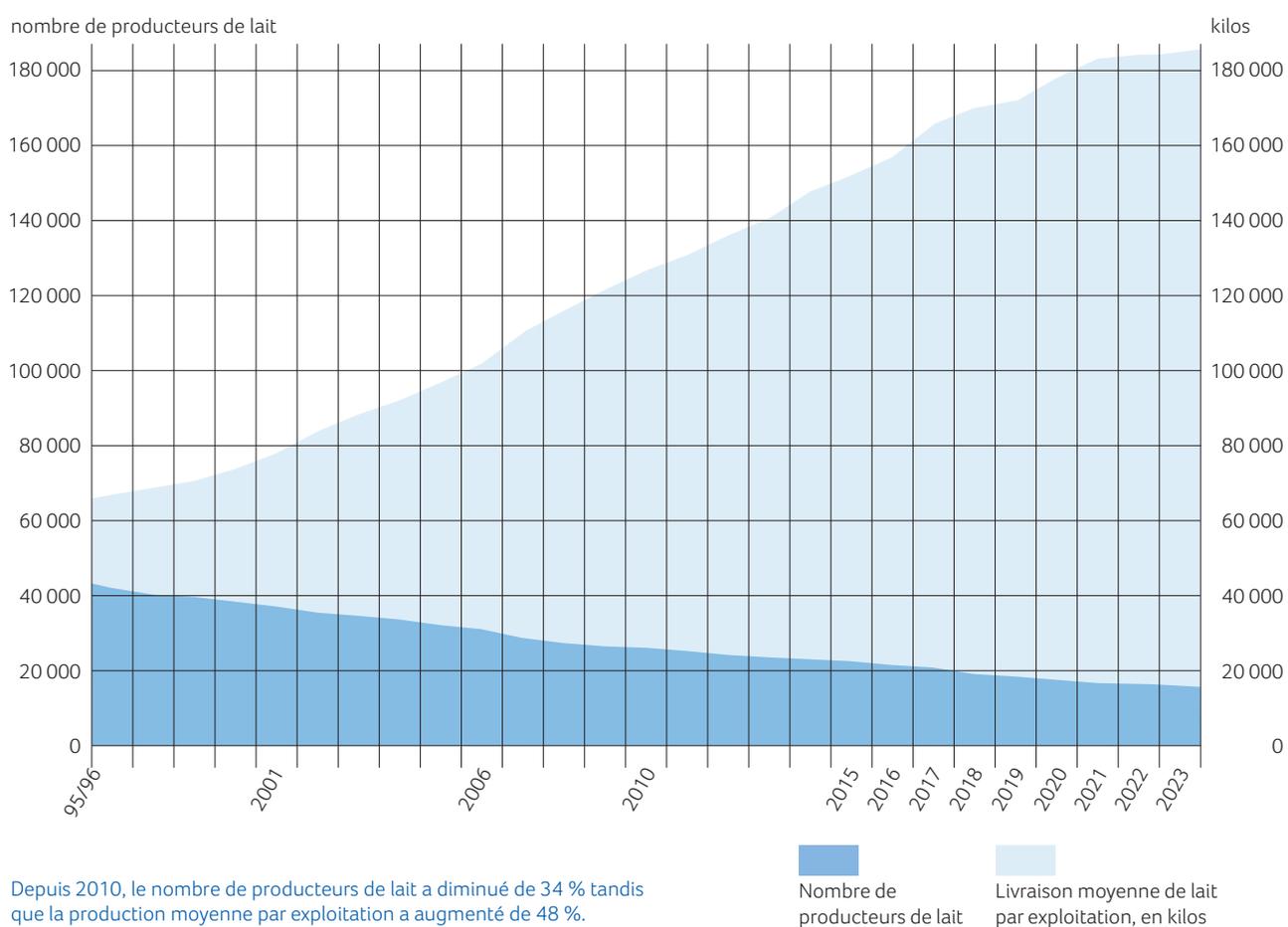
Domaines exploités toute l'année sans les exploitations d'estivage	Année laitière		Année civile				2023	Variation 2022/2023 %	
	00/01	05/06	2010	2015	2020	2022			
Nombre de producteurs de lait*	38 082	30 163	26 097	21 765	18 396	17 603	17 164	-439	-2,5
Surface agricole utile moyenne par exploitation, en hectares	19,1	21,4	23,5	25,1	27,6	29,0	29,0	0,0	0,0
Nombre de vaches laitières pour la production de lait commercialisé	615 645	565 200	566 047	546 553	506 710	511 671	501 497	-10 174	-2,0
Nombre moyen de vaches par exploitation	16,2	18,7	21,7	25,1	27,5	29,1	29,2	0,2	0,5
Livraison moyenne par exploitation, en kilos	81 691	101 589	127 082	154 705	178 936	184 764	188 568	3804	2,1
Livraison moyenne par hectare, en kilos	4277	4747	5518	6079	6483	6371	6502	131	2,1
Livraison moyenne par vache, en kilos	5053	5421	5859	6161	6496	6556	6652	96	1,5
Performance laitière moyenne par vache du herd-book, en kilos**	6405	7044	7237	7512	7859	7871	7897	26	0,3

* Exploitations à l'année et communautés d'exploitation (sans les exploitations d'estivage)

Source: TSM Fiduciaire Sàrl, Statistique laitière

** Année de contrôle mai-avril

Évolution du nombre de producteurs de lait et des livraisons de lait de 1995 à 2023



Source: TSM Fiduciaire Sàrl

PRIX DU LAIT

Prix standardisé producteur de lait de centrale et segmentation

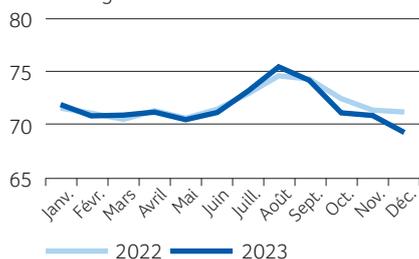
Pour les acheteurs de lait de centrale qui font l'objet de cette surveillance, PSL calcule le prix standardisé producteur (PSP). Elle se réfère pour cela aux conditions contractuelles, aux indications des acheteurs et aux décomptes de la paie du lait des producteurs. Le calcul est basé sur une livraison annuelle de 180 000 kilos de lait d'une teneur de 4,0 % de matière grasse et de 3,3 % de protéine. Le supplément pour le lait commercialisé est compris dans le PSP (2022 5 ct. et 2021 4.5 ct).

La segmentation est aussi très intéressante: part de lait A, prix A et B.

Segmentation

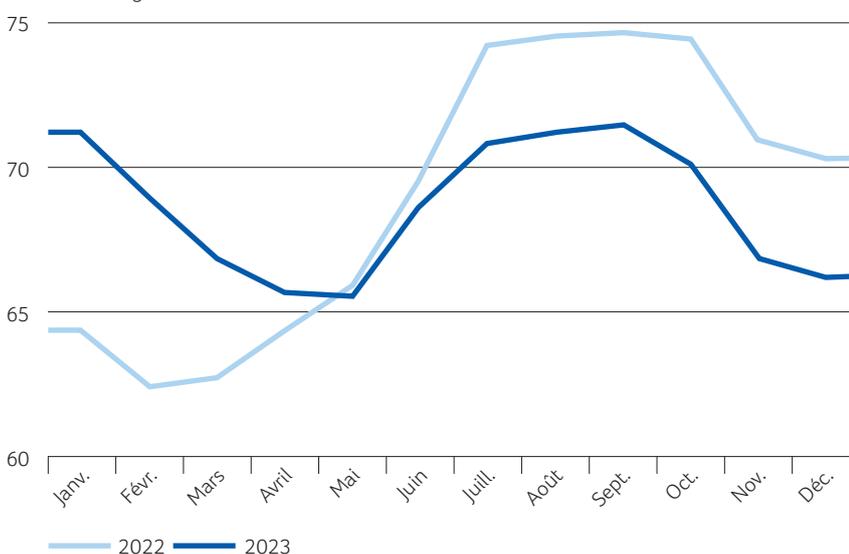
Part de lait de centrale A

Pourcentage



Prix standardisé producteur (PSP) 180 000 Lait de centrale PER dép. ferme

Centimes/kilogramme

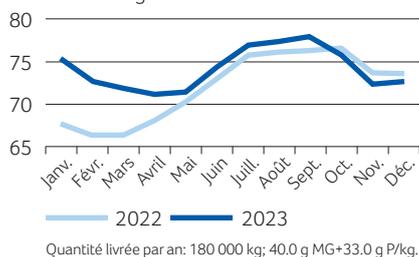


Lait de centrale PER	Année	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	M12*
PSP	ct./kg 2023	71.3	68.4	67.3	65.7	65.4	68.6	71.3	72.0	72.2	70.2	66.8	66.8	68.8
	2022	64.4	62.4	62.5	64.1	66.8	69.8	74.1	74.5	74.8	74.7	71.6	71.4	69.3
Part A	% 2023	71.6	70.9	70.7	71.4	70.4	71.7	73.4	75.9	74.3	71.3	71.2	69.7	71.8
	2022	71.4	70.9	70.1	71.1	70.6	71.9	73.2	74.9	74.4	72.9	71.6	71.5	72.0
Prix A	ct./kg 2023	75.1	72.7	72.3	71.3	71.4	74.4	77.1	77.3	77.7	76.7	73.2	73.3	74.4
	2022	68.5	66.5	66.6	68.1	70.6	73.1	76.6	76.8	77.0	77.3	74.2	74.2	72.5
Prix B	ct./kg 2023	61.2	57.2	54.8	52.4	51.2	53.3	55.3	55.2	55.2	53.5	50.3	51.4	54.3
	2022	54.3	52.7	52.5	54.1	57.3	61.3	67.5	68.6	68.3	68.2	65.0	64.7	61.2

*M12: Moyenne sur 12 mois

Prix moyen du lait A suisse, PSP 180 000 Lait de centrale PER dép. ferme

Centimes/kilogramme



Quantité livrée par an: 180 000 kg; 40.0 g MG+33.0 g P/kg.

Prix moyen du lait B suisse, PSP 180 000 Lait de centrale PER dép. ferme

Centimes/kilogramme



Quantité livrée par an: 180 000 kg; 40.0 g MG+33.0 g P/kg.

PSP de premier niveau de lait de centrale bio

(Base: quantité annuelle livrée 180 000 kg, teneur 73 g/kg, départ ferme)

	Année civile 2022 ct./kg	Année civile 2023 ct./kg	Variation 2022/2023 ct./kg
aaremilch AG	86.67	89.05	2.39
Biedermann Molkerei AG	85.48	87.59	2.10
Crema SA	86.15	89.54	3.38
Emmi AG	88.57	90.73	2.16
LRG	85.75	86.62	0.87
Milco	87.34	87.23	-0.11
mooh	86.11	88.88	2.77
Strähl Käse AG	85.51	88.59	3.08
ZMP	88.46	90.79	2.33
Züger Frischkäse AG	86.72	88.25	1.53
Moyenne suisse	86.95	89.34	2.39

Source: Surveillance du prix du lait PSL

PRIX DU LAIT/QUALITÉ DU LAIT

Prix payé pour le lait de fromagerie

Le prix payé pour le lait franco fromagerie inclut les composantes suivantes: prix de base, supplément pour le lait transformé en fromage, supplément pour le lait commercialisé, échelonnement saisonnier, supplément de quantité par arrêt, suppléments ou retenues liés à la teneur et à la qualité, frais de transport, arriérés périodiques, bonus et primes de tout type.

Le prix effectif du lait de fromagerie ne comprend pas les éléments suivants: supplément de non-ensilage, petit-lait, contributions aux mesures d'entraide et à diverses organisations, autres règlements, contre-prestations en tout genre (marchandises ou loyers par exemple).

Plus d'informations sur internet:
www.swissmilk.ch/prixdulait

La qualité du lait reste excellente

Les résultats du contrôle du lait 2023 montrent une nouvelle fois que la qualité du lait suisse sur le plan de l'hygiène est excellente. Sur pas moins de 380 000 échantillons prélevés et analysés chez Süsselab dans le cadre du contrôle du lait officiel, 97,07 % satisfaisaient aux sévères normes helvétiques pour le critère de la teneur en cellules. 99,29% des échantillons étaient de qualité irréprochable pour ce qui est de la charge en germes, et 99,96 % l'étaient pour les substances inhibitrices.

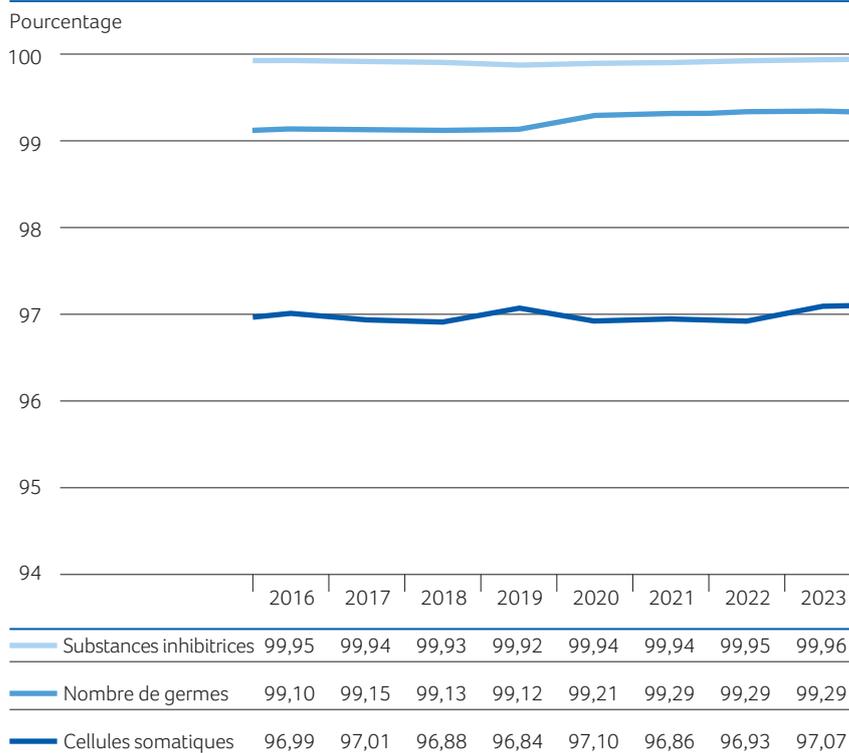
Prix payé du lait de fromagerie PER

(Base: volumes effectifs pris en charge et teneurs effectives du lait livré aux fromageries, selon décomptes de la paie du lait, supplément de non-ensilage exclu)	Année civile 2022 ct./kg	Année civile 2023 ct./kg	Variation 2022/2023 ct./kg
Variété de fromage franco fromagerie			
Appenzeller®	76.86	79.55	2.69
Autres fromages	71.15	73.55	2.41
Emmentaler AOP	72.69	73.51	0.82
Le Gruyère AOP	88.29	92.73	4.44
Raclette du Valais AOP	78.25	78.25	0.00
Sbrinz AOP	74.70	76.86	2.16
Tête de Moine AOP	81.01	86.36	5.35
Tilsiter Switzerland	75.49	77.38	1.90
Vacherin Fribourgeois AOP	79.96	80.84	0.88
Moyenne suisse	81.71	84.76	3.06

Source: Surveillance du prix du lait PSL

Contrôles du lait commercialisé:

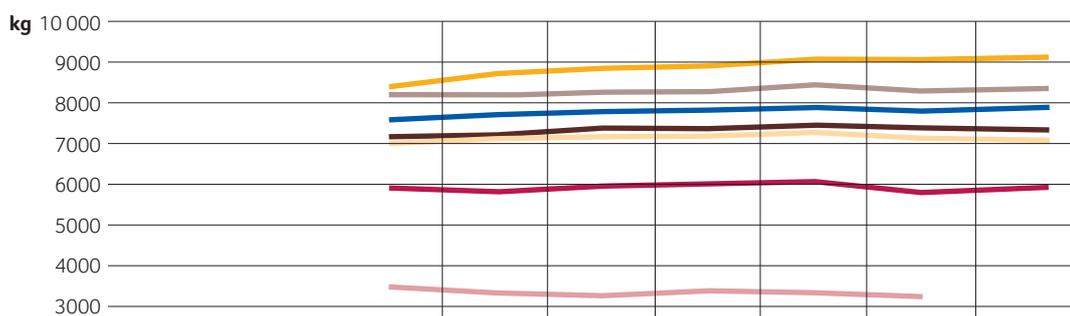
échantillons n'ayant pas fait l'objet de contestations



Source: TSM Fiduciaire Sàrl

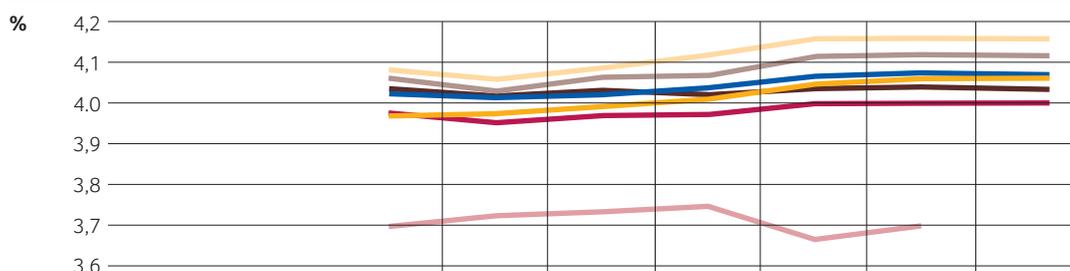
PERFORMANCE LAITIÈRE ET TENEURS

Performance laitière des races laitières suisses



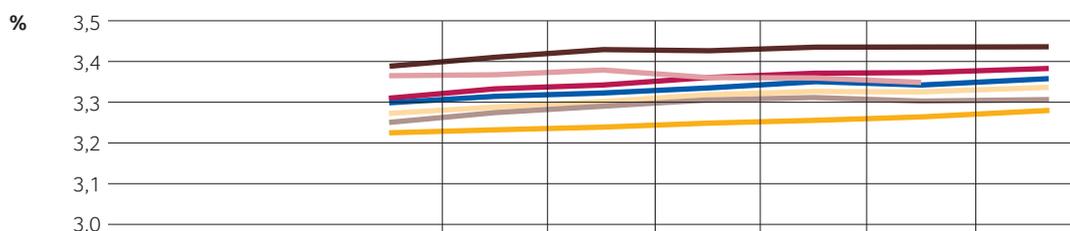
	16/17	17/18	2019	2020	2021	2022	2023
Race Brune	7171	7184	7328	7303	7331	7258	7228
Red Holstein	8140	8127	8241	8349	8438	8371	8418
Holstein*	8451	8717	8900	8964	9086	9055	9127
Tachetée rouge suisse	7098	7100	7146	7170	7192	7066	7055
Simmental	5940	5879	5960	5975	6002	5879	5913
Hérens	3499	3361	3336	3428	3353	3339	
Moyenne (pondérée)	7605	7660	7820	7859	7921	7871	7897

Teneur en matière grasse du lait des races laitières suisses



	16/17	17/18	2019	2020	2021	2022	2023
Race Brune	4,04	4,02	4,03	4,02	4,04	4,04	4,03
Red Holstein	4,06	4,03	4,06	4,07	4,11	4,12	4,11
Holstein*	3,97	3,98	3,99	4,02	4,05	4,06	4,06
Tachetée rouge suisse	4,08	4,06	4,09	4,12	4,16	4,16	4,16
Simmental	3,98	3,96	3,97	3,97	4,00	4,00	4,00
Hérens	3,70	3,72	3,73	3,75	3,66	3,70	
Moyenne (pondérée)	4,03	4,02	4,03	4,04	4,07	4,08	4,07

Teneur en protéine du lait des races laitières suisses



	16/17	17/18	2019	2020	2021	2022	2023
Race Brune	3,39	3,41	3,43	3,42	3,43	3,43	3,44
Red Holstein	3,25	3,28	3,29	3,30	3,31	3,30	3,31
Holstein*	3,22	3,23	3,25	3,26	3,26	3,27	3,29
Tachetée rouge suisse	3,27	3,29	3,30	3,32	3,33	3,32	3,34
Simmental	3,33	3,34	3,35	3,37	3,37	3,37	3,39
Hérens	3,37	3,37	3,38	3,36	3,36	3,35	
Moyenne (pondérée)	3,30	3,32	3,33	3,34	3,35	3,34	3,36

* Moyenne pondérée obtenue à partir des résultats standard des vaches inscrites auprès de Holstein Switzerland et du Swissherdbook.

Source: Schweizer Brauviehzuchtverband, Swissherdbook, Holstein Switzerland, Statistique laitière de la Suisse

TRANSFORMATION

Valorisation du lait en équivalents-lait (EL)*

Catégorie	Production 2022 kEL	Production 2023 kEL	Variation 2022/2023 kEL	Variation 2022/2023 pourcentage
Fromage	1 538 289	1 469 609	-68 680	-4,5
Séré	31 226	32 534	1308	4,2
Lait de consommation	353 816	345 807	-8009	-2,3
Crème de consommation	283 190	280 402	-2788	-1,0
Yogourt	118 649	117 975	-674	-0,6
Autres produits frais, y c. glaces comestibles	111 984	112 414	430	0,4
Conserves de lait	332 315	335 875	3560	1,1
Beurre	460 796	510 002	49 206	10,7
Autres valorisations	124 201	131 112	6911	5,6
Total lait entier	3 354 466	3 335 730	-18 736	-0,6

* Un équivalent-lait correspond à la teneur en matière grasse et en protéine (73 g) d'un kilo de lait cru.
1 kEL = 1000 EL

Production de lait de consommation

Catégorie	Production 2022 tonnes	Production 2023 tonnes	Variation 2022/2023 tonnes	Variation 2022/2023 pourcentage
Lait cru	4921	4876	-45	-0,9
Lait enrichi en matière grasse, pasteurisé	36	32	-4	-11,1
Lait UHT enrichi en matière grasse	371	338	-33	-8,9
Lait entier pasteurisé	37 698	36 692	-1006	-2,7
Lait entier UHT	13 427	14 232	805	6,0
Lait entier standardisé à 3,5 % MG*, pasteurisé	35 605	35 407	-198	-0,6
Lait entier standardisé à 3,5 % MG*, UHT	139 099	139 747	648	0,5
Lait partiellement écrémé, pasteurisé	54 282	51 254	-3028	-5,6
Lait partiellement écrémé, UHT	115 870	114 631	-1239	-1,1
Lait écrémé pasteurisé	2 146	369	-1777	-82,8
Lait écrémé UHT	6 710	6404	-306	-4,6
Total lait de consommation	410 165	403 982	-6183	-1,5

* Matière grasse

Production de crème de consommation

Catégorie	Production 2022 tonnes	Production 2023 tonnes	Variation 2022/2023 tonnes	Variation 2022/2023 pourcentage
Double-crème	847	835	-12	-1,4
Crème entière (35 % MG)	35 418	35 358	-60	-0,2
Demi-crème (25 à 30 % MG)	13 612	13 645	33	0,2
Crème à café	17 237	16 947	-290	-1,7
Total crème de consommation	67 114	66 785	-329	-0,5

Production d'autres spécialités lactées

Catégorie	Production 2022 tonnes	Production 2023 tonnes	Variation 2022/2023 tonnes	Variation 2022/2023 pourcentage
Lait acidulé	360	539	179	49,7
Crème acidulée	4060	4353	293	7,2
Desserts	12 100	12 151	51	0,4
Boissons lactées	91 355	95 635	4280	4,7
Yogourt	147 147	146 927	-220	-0,1
Kéfir	194	215	21	10,8
Glaces comestibles	23 046	22 243	-803	-3,5

POUDRE DE LAIT/BEURRE

Production de lait écrémé, poudre de lait et lait condensé

Catégorie	Production 2022 tonnes	Production 2023 tonnes	Variation 2022/2023 tonnes	Variation 2022/2023 pourcentage
Lait écrémé (transformé)				
Protéine lactique > 80 %	204 092	207 131	3039	1,5
Protéine lactique 50-80 %	11 271	15 180	3909	34,7
Total lait écrémé (sans succédanés de lait)	215 363	222 311	6948	3,2
Poudre de lait entier (26 %)	15 968	15 026	-942	-5,9
Poudre de lait partiellement écrémé	5767	5101	-665	-11,5
Poudre de lait enrichie et crème en poudre	1590	1580	-10	-0,6
Poudre de lait écrémé	21 125	24 000	2875	13,6
Babeurre en poudre*	1391	1586	194	14,0
Poudre de petit-lait*	3217	3217	0	0,0
Lait condensé	2163	2231	68	3,1
Total poudre de lait, lait condensé	51 221	52 741	1519	3,0

* Trafic de perfectionnement inclus

Source: TSM Fiduciaire Sàrl, Interprofession Poudre de Lait Suisse (IPL)

Production de beurre

Catégorie	Production 2022 tonnes	Production 2023 tonnes	Variation 2022/2023 tonnes	Variation 2022/2023 pourcentage
Beurre de choix	32 758	36 943	4185	12,8
Beurre de crème de petit-lait	979	833	-146	-14,9
Beurre artisanal	5608	6020	412	7,3
Total beurre*	39 345	43 796	4451	11,3

* Production de beurre en 2023 selon les statistiques de TSM Fiduciaire Sàrl: 42 093 tonnes (2022: 37 710 t).

Les quantités indiquées par TSM ne sont pas converties à 82 % de matière grasse.

Source: OS Beurre

Ventes de beurre

Catégorie	Ventes 2022 tonnes	Ventes 2023 tonnes	Variation 2022/2023 tonnes	Variation 2022/2023 pourcentage
Beurre de crème de lait	8125	8077	-48	-0,6
Mélanges de beurre	9454	9008	-446	-4,7
Beurre de crème de lait et de petit-lait	41	43	2	4,9
Beurre dans produits spéciaux*	387	501	114	29,5
Beurres de boulangerie et d'industrie	15 364	15 239	-125	-0,8
Total: beurre aqueux 82% MG	33 371	32 868	-503	-1,5
Total: beurre déshydraté (calculé à raison de 82% MG)	5035	4176	-859	-17,1
Total beurre (y compris ventes locales)	44 014	43 064	-950	-2,2
Importations par des tiers	2888	1737	-1151	-39,9
Total ventes de beurre	46 902	44 801	-2101	-4,5

* Préparations à base de beurre, beurre allégé, etc.

Source: OS Beurre

PRODUCTION DE FROMAGE

Production de fromage				
	Production 2022 tonnes	Production 2023 tonnes	Variation 2022/2023 tonnes	Variation 2022/2023 pourcentage
Séré	17 810	19 012	1202	6,7
Mozzarella	24 366	25 449	1083	4,4
Mascarpone	612	586	-26	-4,2
Autres fromages frais	15 984	15 874	-110	-0,7
Total fromages frais	58 772	60 921	2149	3,7
Fromages à croûte fleurie, ½ gras à gras	723	726	3	0,4
Fromages à croûte fleurie à la crème	1476	1493	17	1,2
Bleus, fromages à pâte persillée	32	33	1	3,1
Tommes	1964	1927	-37	-1,9
Vacherin Mont-d'Or AOP	547	501	-46	-8,4
Autres fromages à pâte molle, maigres à ¼ gras	12	14	2	16,7
Autres fromages à pâte molle, ½ gras à gras	817	895	78	9,5
Autres fromages à pâte molle, crème	296	284	-12	-4,1
Total fromages à pâte molle	5869	5873	4	0,1
Appenzeller®	7824	7747	-77	-1,0
Tilsiter Switzerland	2249	2311	62	2,8
Raclette du Valais AOP	2458	2510	52	2,1
Raclette Suisse®	16 738	16 711	-27	-0,2
Vacherin Fribourgeois AOP	3142	2922	-220	-7,0
Tête de Moine AOP	3331	3048	-283	-8,5
Fromage du Jura	559	574	15	2,7
Fromage des vigneron	31	23	-8	-25,8
Mutschli	762	786	24	3,1
Fromage d'alpage à pâte mi-dure	2126	2142	16	0,8
Fromage de montagne des Grisons	919	826	-93	-10,1
Fromage de montagne à pâte mi-dure	2231	2222	-9	-0,4
St-Paulin suisse	217	223	6	2,8
Edam suisse	23	29	6	26,1
Fromage affiné à froid	314	219	-95	-30,3
Fromage à pâte mi-dure persillée	191	175	-16	-8,4
Fromage semi-préparé	888	824	-64	-7,2
Fromage pour la fonte, sur commande	7288	6915	-373	-5,1
Autres fromages à pâte mi-dure, maigres à ¼ gras	495	523	28	5,7
Autres fromages à pâte mi-dure, ½ gras à gras	12 251	11 045	-1206	-9,8
Autres fromages à pâte mi-dure, crème	6623	6663	40	0,6
Total fromages à pâte mi-dure	70 662	68 438	-2224	-3,1
Emmentaler AOP	15 073	13 390	-1683	-11,2
Switzerland Swiss	6099	5998	-101	-1,7
Le Gruyère AOP	31 937	29 344	-2593	-8,1
Fromage d'alpage à pâte dure	1749	1770	21	1,2
Autres fromages à pâte dure, maigres à ¼ gras	2360	2284	-76	-3,2
Autres fromages à pâte dure, ½ gras à gras	5969	5721	-248	-4,2
Autres fromages à pâte dure, crème	171	205	34	19,9
Total fromages à pâte dure	63 358	58 712	-4646	-7,3
Sbrinz AOP	1495	1532	37	2,5
Total fromages à pâte extra-dure	1495	1532	394	34,6
Fromage pur chèvre	1102	1109	7	0,6
Fromage pur brebis	383	384	1	0,3
Fromage pur bufflonne	294	289	-5	-1,7
Total produits spéciaux	1782	1782	0	0,0
Total toutes variétés	201 937	197 258	-4679	-2,3

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

COMMERCE EXTÉRIEUR

Importations		converties en équivalents-lait entier (ELE)*		
	2022	2023 **	Variation	Variation
	millions ELE	millions ELE	2022/2023	2022/2023
			millions ELE	pourcentage
Lait de consommation	25,9	26,9	1,1	4,1
Fromage frais	93,7	95,6	1,8	2,0
Fromage à pâte molle	45,6	46,4	0,8	1,7
Fromage à pâte mi-dure	65,6	62,6	-3,0	-4,6
Fromage à pâte dure	70,0	71,9	1,9	2,7
Total fromage	274,9	276,4	1,5	0,5
Crème	7,3	5,7	-1,6	-21,7
Yogourt	6,5	6,3	-0,2	-3,1
Produits laitiers frais	0,3	0,3	0,0	16,1
Conserves de lait	36,8	49,7	13,0	35,3
Produits à base de protéine du lait	0,1	0,1	0,0	3,2
Beurre	109,4	84,3	-25,1	-22,9
Préparations (autres chapitres douaniers)	162,1	155,9	-6,2	-3,8
Total produits laitiers en millions d'ELE*	623,2	605,7	-17,5	-2,8

Exportations		converties en équivalents-lait entier (ELE)*		
	2022	2023 **	Variation	Variation
	millions ELE	millions ELE	2022/2023	2022/2023
			millions ELE	pourcentage
Lait de consommation	1,2	0,8	-0,4	-32,8
Fromage frais	43,2	43,8	0,6	1,3
Fromage à pâte molle	1,9	1,9	0,0	-2,6
Fromage à pâte mi-dure	105,1	99,7	-5,3	-5,1
Fromage à pâte dure	180,1	170,0	-10,1	-5,6
Total fromage	330,2	315,3	-14,9	-4,5
Crème	5,8	5,2	-0,6	-10,2
Yogourt	3,9	3,7	-0,3	-6,7
Produits laitiers frais	16,1	10,6	-5,5	-34,3
Conserves de lait	31,1	55,9	24,8	79,8
Produits à base de protéine du lait	1,5	2,9	1,4	96,3
Beurre	1,6	1,3	-0,3	-18,1
Préparations (autres chapitres douaniers)	356,0	363,2	7,2	2,0
Total produits laitiers en millions d'ELE*	747,5	758,9	11,4	1,5

Bilan (exportations moins importations)		converties en équivalents-lait entier (ELE)*		
	2022	2023 **	Variation	Variation
	millions ELE	millions ELE	2022/2023	2022/2023
			millions ELE	pourcentage
Lait de consommation	-24,7	-26,1	-1,5	-5,9
Fromage frais	-50,5	-51,8	-1,3	-2,5
Fromage à pâte molle	-43,7	-44,5	-0,8	-1,9
Fromage à pâte mi-dure	39,5	37,2	-2,3	-5,9
Fromage à pâte dure	110,0	98,1	-12,0	-10,9
Total Fromage	55,3	38,9	-16,4	-29,6
Crème	-1,4	-0,4	1,0	68,9
Yogourt	-2,6	-2,7	-0,1	-2,5
Produits laitiers frais	15,9	10,3	-5,6	-35,1
Conserves de lait	-5,7	6,2	11,8	208,8
Produits à base de protéine du lait	1,4	2,8	1,4	104,4
Beurre	-107,9	-83,1	24,8	23,0
Préparations (autres chapitres douaniers)	194,0	207,3	13,3	6,9
Total produits laitiers en millions d'ELE*	124,3	153,2	28,9	23,3

* Les produits laitiers ont été convertis en équivalents-lait entier (ELE) sur la base de leur teneur en énergie métabolisable. Un ELE correspond à un kilo de lait entier de vache contenant 2800 kJ d'énergie métabolisable.

** Données provisoires.

Source: Agristat

CONTACT ET IMPRESSUM

PSL propose des services et des informations dans les domaines suivants: économie, politique, production, transformation, marketing, conseils en nutrition, traduction. Si vous avez des questions, adressez-vous à la centrale ou directement à la personne responsable.

De nombreuses informations peuvent également être consultées sur internet.

Fédération

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative
Laubeggstrasse 68, case postale, 3006 Berne
Téléphone: 031 359 51 11, fax: 031 359 52 10
psl@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Marketing de PSL

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative
Laubeggstrasse 68, case postale, 3006 Berne
Téléphone: 031 359 57 28
marketing@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Renseignements pour les producteurs et autres milieux

Thomas Reinhard, téléphone 031 359 54 82

Prestations marketing pour les producteurs, commandes de brochures, articles publicitaires, matériel pour manifestations, boutique

Contact Center, téléphone 031 359 57 28

Sur le web

www.swissmilk.ch/fr

www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait

www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/medias

Impressum

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative
Laubeggstrasse 68
3006 Berne

Téléphone 031 359 51 11

Fax 031 359 52 10

www.swissmilk.ch

psl@swissmilk.ch

© Copyright by PSL

Avril 2024

Photos: PSL

Maquette: Aebi Grafik & Illustration, Toffen

Impression: Merkur Druck AG, Langenthal

Traduction: Trait d'Union, Berne

SMP·PSL

*Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producents Svizzers da Latg*

Laubeggstrasse 68

Case postale

CH-3006 Berne

Téléphone 031 359 51 11

Fax 031 359 58 10

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

swissmilk